

DETECTIVE

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

8^e Année - N° 347

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES
20 Juin 1935

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

LES VIEILLARDS GALANTS

Louchon, alias P'tit
Louis Saucisson, l'un
de ceux qui partici-
pèrent à l'assassinat
du trop galant
" Père Joseph "...

(Lire, pages 2 et 3, le repor-
tage de notre envoyé spécial à
Soissons, Noël PRICOT.)



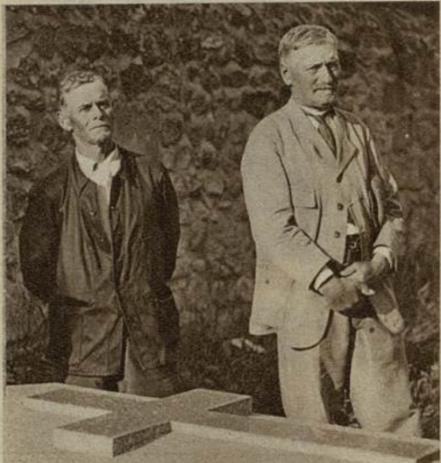
16911



Teissière, dit « le marchand de chiens » habitait sur la zone avec sa femme (ci-dessus).



Le médecin légiste prélève des viscères du « père Joseph » pour l'examen médical.



Le garde champêtre (à gauche) et le maire assistent à l'exhumation de Mittelette.



Dans quelques mois, le Palais de Justice de Soissons, retentira des échos du crime de Cys.



L'adjutant de gendarmerie Chérou donne des renseignements à l'inspecteur Garnier.



Thorez et Teissière (à gauche), Longuebray, Marie-Louise Magniez et sa mère Césarine (à droite). Ci-dessous, la baraque où la victime exerçait son métier de coiffeur.

LES VIEILLARDI GALANTI

Soissons (de nos envoyés spéciaux)

EN un instant, de Cys-la-Commune à Presle-et-Boves, villages de la vallée de l'Oise, la nouvelle se répandit :

— On vient de trouver Joseph Mittelette assassiné.

C'était le samedi matin 8 juin, à neuf heures.

Abandonnant fermes et champs, les paysans accoururent, s'attroupèrent autour de du fantôme d'habitation, dont la cave contenait le cadavre du « père Joseph ».

Un témoin, M. Velly, habitant de Presles, répétait à tout venant comment il avait découvert l'assassinat :

— Comme je dois aller demain au concours de musique de Reims, je voulais que le « père Joseph » me coupe les cheveux. Je frappe à sa « bicoque » de Presles. Personne ! J'insiste. Toujours le silence ! Je me dis qu'il devait être à sa « ferme » de Cys, et je viens ici. J'appelle. Rien ! Alors, j'entre dans la mesure et tout de suite, à mes pieds, je vois du sang...

L'assistance suit avec une attention tendue les explications de M. Velly, ponctuant chaque phrase d'une exclamation ou d'un murmure :

— Du sang, répète le narrateur... Je suis les traces. Je descends l'escalier de la cave. Et là, au bas des marches, je vois notre coiffeur ligoté, saignant de la tête, assassiné...

— Ça doit être, dit en pleurant le garde-champêtre de Cys, dans la nuit de jeudi à vendredi qu'ils ont tué « mon » pauvre Joseph. Jeudi soir, il était venu, comme chaque soir, vers vingt heures trente, m'emprunter mon journal. Vendredi, je ne l'ai pas vu, donc...

Les gendarmes de Braine, le parquet de Soissons et la brigade mobile de Reims se sont transportés sur les lieux du drame. Ils s'efforcent de reconstituer celui-ci en interrogeant les habitants des deux villages. Mais personne ne sait rien. On est en plein mystère.

Il est vrai que les deux logis du père Mittelette, bien isolés, se prêtaient à un assassinat sans témoins.

L'une de ces habitations, le « salon de coiffure », est une baraque dans le genre de ces habitacles de toile goudronnée qui pullulent dans la zone parisienne. Comportant trois pièces, la « bicoque » précède d'une centaine de mètres les premières maisons du village de Presles.

L'autre mesure du « père Joseph », celle où il fut assassiné, est à un kilomètre de là, à la sortie du village de Cys et séparée de cette localité par des champs inhabités. Ici, c'est la « ferme », seulement constituée par des murs croulants, où le vieux coiffeur gardait son auto, logeait sa volaille, gardait en cave ses provisions.

La perquisition dans les deux locaux permit d'établir que le vol était le mobile du

crime. Après avoir tué le vieillard, en le surprenant dans sa « ferme », les assassins étaient venus cambrioler le « salon de coiffure ». Mais les malfaiteurs ne s'étaient pas soucieux d'emporter les volumineux dossiers contenant, sous forme de lettres ou de notes, les secrets de la victime. Ce fut un précieux avantage pour les enquêteurs qui, grâce à ces témoignages de la vie du « père Joseph », sondèrent plus aisément le mystère de sa mort...

Joseph Mittelette avait soixante-trois ans. Né à Presles, il y avait vécu jusqu'à la guerre; il y avait créé un foyer, d'où étaient issus deux enfants, garçon et fille. Mais l'harmonie ne régnait guère dans ce ménage. Mittelette avait deux défauts qui le rendaient insupportable à sa femme : l'avarice et la violence. Le couple se sépara peu de temps avant la guerre, la mère emmenant ses enfants à Paris.

Puis Mittelette fut mobilisé. Affecté au dépôt d'explosifs de la Courneuve, il fut victime du terrible accident dont la plupart des Parisiens ont gardé le souvenir. Affligé d'une très violente dépression nerveuse par suite de cette explosion, Joseph Mittelette perdit la raison. Il fallut plusieurs années de traitement pour guérir le malheureux. Rétabli, il tenta de reprendre la vie conjugale. Mauvaise inspiration ! Ce fut de nouveau la brouille. En 1924, quittant définitivement femme et enfants, Mittelette retourna vivre dans son village.

Mais le « père Joseph », comme on appelait déjà ce quinquagénaire, sentit bientôt le vide de son existence. Il aspirait à « vivre à deux ». A vrai dire, sa robustesse n'était pas la seule à lui commander ce programme : son avarice s'en mêlait aussi. Il rêvait d'avoir une maîtresse-servante, qui eût allié en ses fonctions le plaisir et l'utilité...

Dès lors, les lecteurs des journaux de la région virent souvent paraître ce genre d'annonce : « Monsieur seul demande dame de compagnie, pouvant l'aider... »

Et il y en eut, en moins de dix ans, près de trois cents qui répondirent !

Souvent, accompagné d'un de ses amis, garde champêtre, Mittelette donnait rendez-vous à ces dames à Reims ou à Soissons. Quand les affinités électives étaient en harmonie, il ramenait au pays sa « trouvaille », non toutefois sans avoir profité du voyage pour déposer à la banque les économies qu'il avait cachées, en attendant, dans les moellons de sa mesure ou dans quelque boîte de conserve.

Les servantes du père Mittelette ne demeuraient généralement pas longtemps auprès de lui. Soit qu'elles fussent volages, soit qu'elles fussent excédées de l'avarice du vieillard ou du travail qu'il leur imposait, quelques-unes se payèrent elles-mêmes de leurs services en volant le « père Joseph » de quelque objet, ou de quelque argent laissé, par extraordinaire, dans un tiroir.

Beaucoup de ces éphémères compagnes continuaient cependant d'entretenir avec

Mittelette un correspondant assidue. Il leur répondait. Et, méticuleux comme une araignée, il ne perdait pas un fil de ses diverses aventures. Tout était classé, daté, annoté. Il poussait même la manie de classement jusqu'à recopier toutes les lettres qu'il écrivait lui-même.

C'est à ce curieux penchant du « père Joseph » que les enquêteurs durent retrouver l'adresse de la dernière amie du vieillard : Césarine Magniez.

L'an dernier, au mois de mars, Césarine répondit à une annonce publiée par le « père Joseph ». Ils se mirent d'accord. Pendant quelques mois, le couple vécut en harmonie. Mittelette fut même plus heureux qu'il ne le demandait, car le foyer s'illuminait de la présence de la petite fille de sa compagne, joyeuse enfant de huit ans.

Mais la fille aînée de Césarine, Marie-Louise Magniez, et l'amant de celle-ci, Robert Longuebray, vinrent également séjourner, à plusieurs reprises, chez le vieillard; et, chaque fois qu'ils repartaient, Mittelette constatait qu'on l'avait volé. Tantôt, ils avaient emporté du linge; tantôt des provisions; parfois, quelque volaille ou quelque pièce de l'auto du « vieux »...

Ce fut le début des violentes querelles qui mirent aux prises les deux amants, Césarine étant indubitablement complice des jeunes malfaiteurs.

Pourquoi, disaient au coiffeur ceux qu'il prenait pour confidentes, pourquoi ne pas porter plainte ?

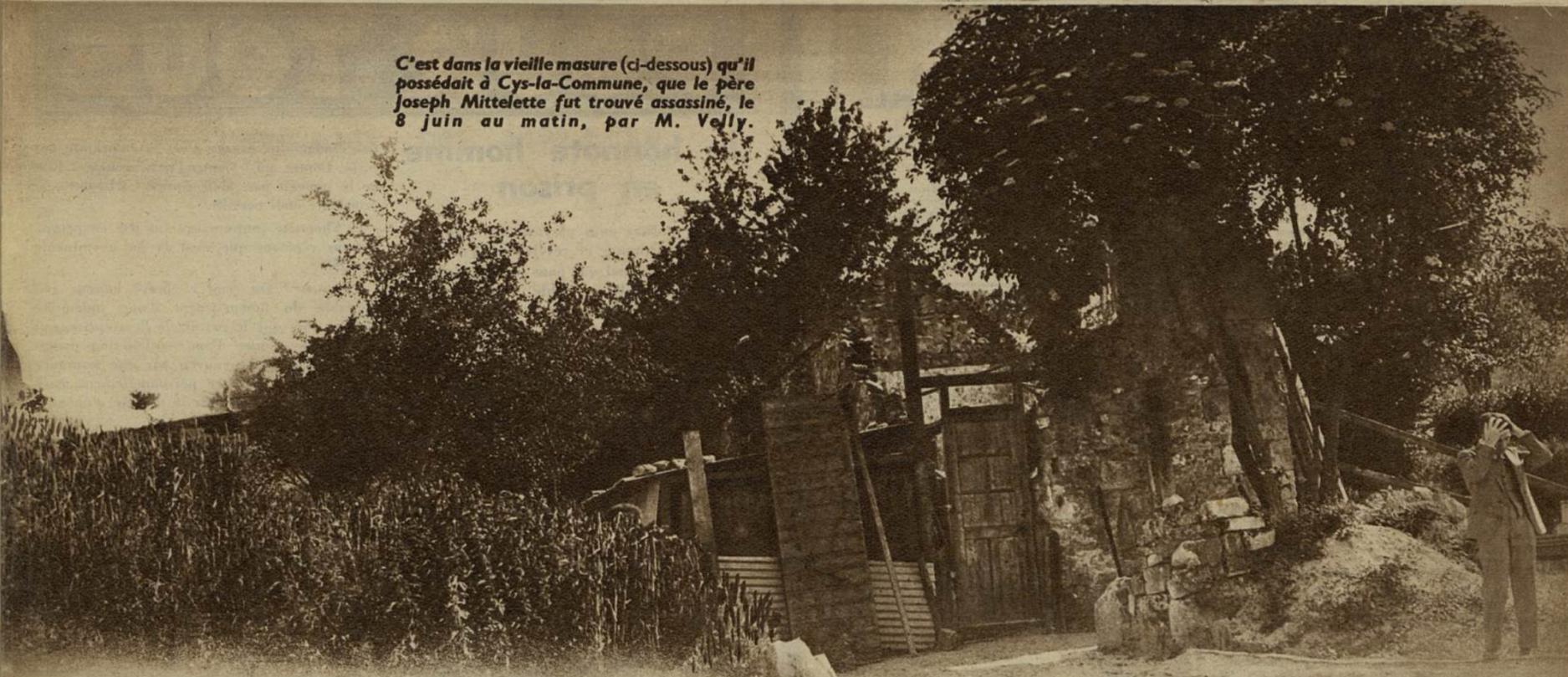
Le père Mittelette s'y refusait. Quand il ne donnait pas à ce refus d'incompréhensibles raisons, il évoquait la mort d'un habitant du prochain village d'Aubigny, vieillard avare comme lui et comme lui amoureux impénitent, que l'on trouva trois ans mystérieusement assassiné.

Toutefois, l'amour de son bien l'emporta chez Mittelette sur ses amours avec Césarine et sur les craintes qui le hantaient. Après avoir maintes fois querellé la servante-maîtresse pour les larcins qu'elle commettait, ou dont elle se rendait complice, il finit par la chasser. C'était le 1^{er} avril de cette année. Mais, avant de quitter le maître qui ne l'avait jamais rétribuée qu'en caresses et propos d'amour, la vieille compagne se jugea en droit, malgré ses détournements antérieurs, de prélever une partie du montant de ses gages sur les économies de l'avare. Avec la complicité d'un nouvel amant, qu'elle avait séduit dans la région, elle remua les gros moellons de la mesure où Mittelette cachait parfois des billets de banque; elle fouilla la cave, inventoria les boîtes de conserves dont l'une, dissimulée parmi les autres, servait *incognito* de tire-lire, elle perquisitionna dans les tiroirs du « salon » de coiffure, sous la paille du vieillard et finit par réunir, au hasard de ses trouvailles, huit billets de cent francs.

Munie de ce butin, Césarine plia bagages, emmenant avec elle sa petite-fille.

Sachant qu'elle était devenue la maîtresse du cantonnier de Belleu, faubourg de Soissons, Joseph écrivit à l'indélicat quinquagénaire, pour lui reprocher d'être partie avec son argent, et pour lui en réclamer la restitution. Mais la volage grand-mère n'était déjà plus dans le pays. Elle s'était dirigée

C'est dans la vieille mesure (ci-dessous) qu'il possédait à Cys-la-Commune, que le père Joseph Mittelette fut trouvé assassiné, le 8 juin au matin, par M. Velly.



vers de nouveaux horizons, rejoignant sa fille Marie-Louise et l'amant de celle-ci, dans un hôtel sordide de l'avenue d'Italie, à Paris. Mittelette écrivit à cette adresse, en prenant soin, bien entendu, de conserver le double de sa lettre.

En guise de réponse, il vit arriver devant la porte de son salon de coiffure, dans la soirée du 10 avril, la vieille Césarine et sa fille Marie-Louise, qu'il appelait comme tous les gens du village : « La Parisienne ».

— Un ami qui se rendait à Reims, dit la mère, nous a proposé de nous emmener en voiture jusqu'ici. Nous n'avons pas voulu rater l'occasion de venir te voir...

L'ardent vieillard oublia sa rancune, devant les minauderies de la compagne retrouvée. Laissant Marie-Louise sur le pas de la porte, il entraîna dans la chambre à coucher celle qu'il avait bannie...

Mittelette était bien loin de se douter de ce qui se passait pendant qu'il succombait à la tentation !

Le « coup » avait été prémédité. Par l'intermédiaire de Robert Lonquebray, l'amant et le souteneur de sa fille, Césarine avait connu deux camelots des marchés-aux-puces de Bicêtre et de Saint-Ouen, à qui elle avait raconté les péripéties de sa liaison avec le « père Joseph », en leur révélant qu'il thésaurisait plus de cent mille francs.

— Moi, dit l'un, à votre place, je tâcherais de trouver des gens malins, pour dénicher le « magot », juste rétribution de vos services rendus...

Celui qui parlait ainsi était Louis Lemeissier, connu sur les marchés, dans les foires et dans les milieux suspects, sous les pseudonymes de Louchon, de P'tit Louis Fromage, et surtout sous l'appellation de P'tit Louis Saucisson. Il devait le premier sobriquet au strabisme qui affligeait son regard; les deux autres, aux denrées qu'il proposait à la clientèle foraine, en alliant à sa façon de la drôlerie et l'obscénité. Louis Lemeissier portait plusieurs autres noms moins pittoresques mais que lui seul s'était attribués, en volant des pièces d'identité appartenant à d'honnêtes gens. C'est ainsi que, tout en ayant un casier judiciaire vierge, il fut trois fois condamné et interdit de séjour sous le nom de M. Gaston Lazarige : pour vols divers (d'autos, en particulier), port d'arme et insoumission. Enfin, ce mauvais garçon ajoutait à ses différents « états », la qualité de souteneur, tirant profit d'une fille soumise, Jeanne Vatin, dite Huguette Le Paulnier, dite aussi, dans la « faune » montmartroise, Jeannette les Gros Seins, à cause de l'opulence de ses appâts...

L'autre confident de Césarine était Jean le Contrebandier, fils de famille dévoyé, originaire de la Haute-Vienne, ainsi nommé parce qu'il faisait le commerce des allume-feux non estampillés. Sans compter le trafic

intermittent de tabacs introduits en fraude, il avait sur la conscience, comme son acolyte, maints vols de pièces d'identité, une désertion de la marine militaire et plusieurs cambriolages. Plus redoutable encore que Saucisson, il avait la réputation d'être toujours armé jusqu'aux dents. Il n'eut pas fait bon de vouloir débattre le prix d'un « cachet » avec sa maîtresse, Jeanne Legendre, grande blonde, chaque nuit en faction sur le boulevard de la Chapelle, que ses « clients » nommaient à bon droit Jeanne les Grosses Jambes.

Jean-le-Contrebandier proposa un programme d'expédition dans le but de soustraire les économies du « père Joseph ».

On se rendrait à destination en auto ; on emporterait le matériel nécessaire au cambriolage, sans oublier un flacon de chloroforme, qui pourrait avoir son utilité. Toutefois, on ne se servirait de l'anesthésique que dans le cas où Césarine ne réussirait pas dans sa mission, qui serait de retenir le « vieux » dans les ébats amoureux, pendant que, guidés par Marie-Louise, les deux bandits rechercheraient les cachettes de billets de banque...

— Toi, continua Jean-le-Contrebandier, en s'adressant à Saucisson, tu nous conduiras dans ta « Renault »...

— Non, répartit l'autre, on ne sait pas ce qui peut arriver : je ne tiens pas à faire « repérer » ma voiture...

Il jugea plus prudent de demander à un troisième camelot de les emmener dans un « Berliet ».

Ce troisième camelot était Eugène Teissière, dit le Fakir, dit Gégène-le-Marchand-de-Chiens, parce qu'il était tour à tour, sur les marchés, illusionniste et revendeur de chiots, élevés dans sa cahute de la Zone. Teissière consentit innocemment à rendre à ses amis le service qu'ils lui demandaient.

Mais, cette première expédition fut infructueuse. Tandis que Césarine déployait sa séduction pour détourner la vigilance de l'avare, Saucisson, Jean-le-Contrebandier et Marie-Louise La Parisienne cherchèrent le magot du vieillard. Ils ne trouvèrent pas un décime. On décida de renouveler un peu plus tard la « surprise-partie »...

En reprenant la route, la voiture du Fakir subit une avarie. Le pont-arrière se brisa dans une ornière. Il fallut garer le véhicule au village voisin de Bourg-et-Comin ; et rentrer à Paris par le train.

Huit jours après, le 18 avril, Saucisson et Le Contrebandier revinrent à Presles.

Ils étaient, au préalable, passés par Bourg-et-Comin, pour récupérer l'auto de Gégène-le-Marchand-de-Chiens, et pour se rendre avec celle-là sur le théâtre de leurs exploits. Mais au moment où ils atteignaient le but, une patrouille de gendarmes vint à passer. Les deux bandits firent demi-tour, retournèrent chercher leur « Renault » à laquelle il lièrent en remorque, l'auto du Fakir. D'ailleurs, celle-ci ne fut pas traînée longtemps. Faute d'avoir réussi leur « coup », les malfaiteurs se trouvaient démunis d'argent. Ils se débarrassèrent, dans la région de Villers-Cotteret, de la voiture volée, en la revendant trois cent francs...

Le témoignage d'un hôtelier de Montlignon (Oise) permit d'établir que Saucisson et Jean-le-Contrebandier étaient revenus dans la région de Soissons le 6 du mois courant, jour où l'on vit Mittelette pour la dernière fois.

Les malfaiteurs avaient dîné chez l'aubergiste, en compagnie de leurs maîtresses et de deux individus dont l'un se remarquait par ses jambes arquées ; l'autre par la calvitie, par les pustules et les traces de variole couvrant son visage. A minuit, les quatre hommes étaient partis pour « régler une affaire urgente ». Au matin, ils revenaient chercher ces dames.

Le drame était consommé...

C'est grâce à la dernière lettre adressée à Césarine que les enquêteurs tinrent le point de départ de cette intrigue. Par l'adresse consignée sur la copie de la lettre et transmise à la gendarmerie des Minimes, le diligent adjudant Auger trouva tout d'abord, dans un hôtel de l'avenue d'Italie, Marie-Louise Magniez et son souteneur adolescent, qui furent arrêtés. En revêtant, pour se rendre en prison, sa belle robe de satin bleu-roi, la fille indiqua à son tour le domicile du Fakir et celui d'Eugène Thorez, débardeur à ses heures, lié depuis peu à Césarine. Les deux hommes allèrent rejoindre le couple à la gendarmerie. Mais, encore qu'il fut quatre heures du matin, on ne retrouvait pas Césarine. On finit par la découvrir dans un centre d'hébergement du XIII^e arrondissement, où elle s'était réfugiée pour ne point partager la couche du débardeur, qui était ivre-mort cette nuit-là...

L'indicatrice du crime — indicatrice peut-être involontaire — dormait. On la réveilla. La maîtresse-servante du père Mittelette affirma qu'elle ne savait pas que le « vieux » était mort, qu'elle ignorait qui l'avait tué.

Pourtant, réunis à la gendarmerie des Mi-

nimes, les cinq compagnons d'aventures, finalement levés, « réveillèrent leurs esprits » et citèrent les noms de Saucisson et du Contrebandier.

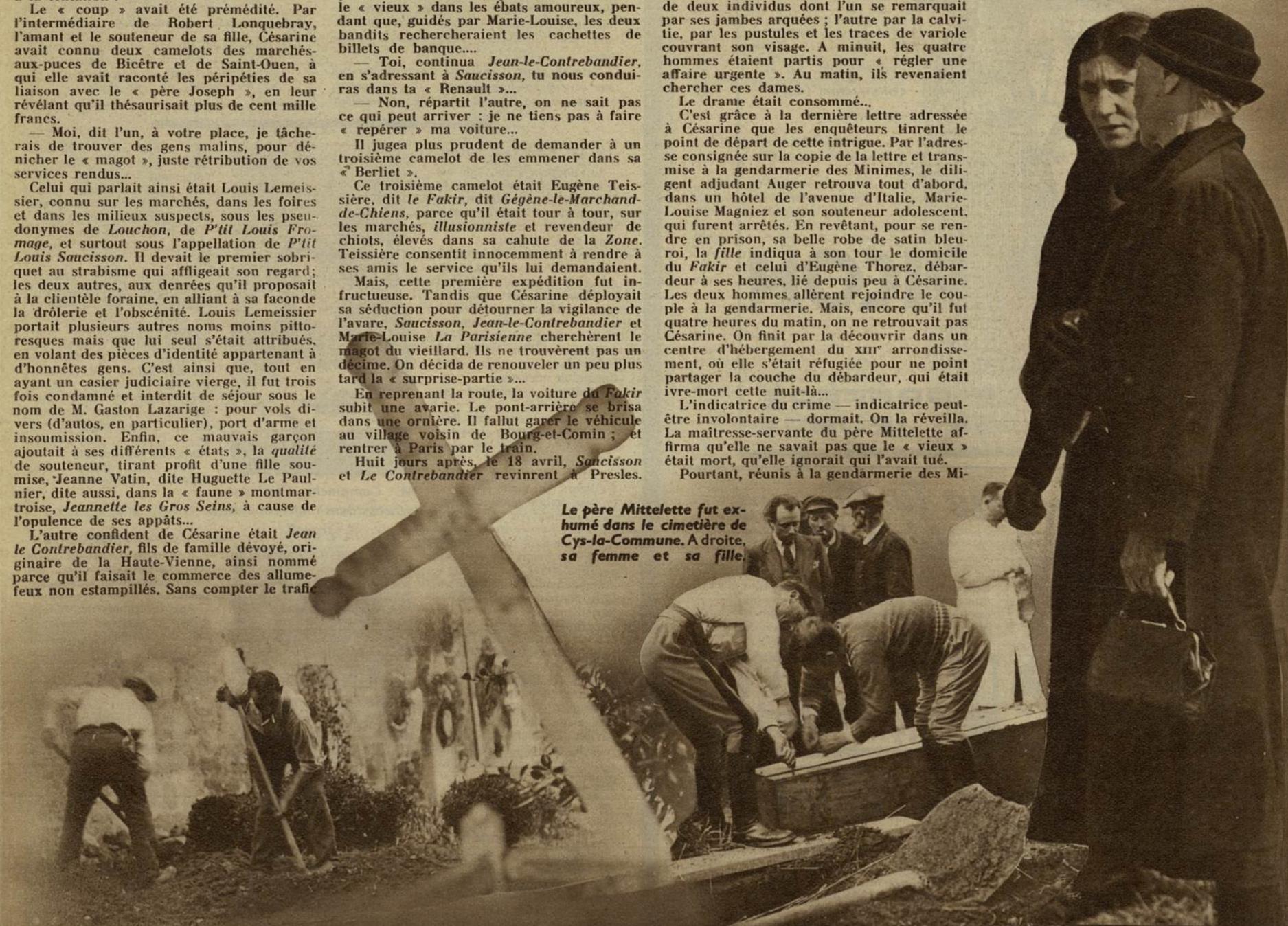
Depuis, on sait que la police a retrouvé les traces des principaux coupables. Par deux fois on a cru les tenir. Ils seront encerclés, maîtrisés. La route est courte qui ne peut manquer de les conduire à la prison de Soissons où, courbés sous la crainte, les attendent les compagnons de leur premier voyage auprès du vieillard galant.

NOËL PRICOT.

Lire, page 6

LA VAMP DU VILLAGE

récit de l'assassinat, près de Nevers, d'un autre vieillard galant.



Le père Mittelette fut exhumé dans le cimetière de Cys-la-Commune. A droite, sa femme et sa fille.

FOU-LOU TALISMAN CHINOIS

donnant RICHESSE et PROSPÉRITÉ



est un élégant BIJOU présenté sous forme de plaquette, qui porte en caractères chinois les mots RICHESSE et PROSPÉRITÉ

Or, l'influence des signes FOU (Richesse) et LOU (Prosperité), s'est révélée aux Chinois depuis des millénaires et beaucoup les évoquent journellement ou les portent de façon courante, brodés ou gravés sur de nombreux objets. Les porter sous la forme où ils sont reproduits ci-contre, c'est se mettre constamment sous leur bienfaisante influence, s'assurer le BONHEUR par la RICHESSE et la PROSPÉRITÉ, le succès dans les entreprises, les gains, etc. Nombreuses attestations de gagnants des derniers tirages. Cet élégant BIJOU, de fabrication parfaite, est offert en 3 modèles vieux or : La Régence (Fr. 15). Broche ou Clips (Fr. 12). Franco recommandé contre mandat-poste ou chèque postal (Ch. Post. PARIS 1866.60) adressé à l'éditeur :

GERMAIN

53, Rue de la Folie-Méricourt, PARIS (XI^e)

Comment guérir rapidement les maladies mentales et nerveuses

Une science nouvelle : guérisons assurées des maladies mentales, nerveuses, par la science de la suggestion hypnotique. Elle guérit incontestablement la neurasthénie, idées fixes, timidité, impressionnabilité, angoisse, obsession, peur, tic nerveux ; mauvaises habitudes, bégayement, hystérie, rougissement, etc... Consultez le professeur A. Lapotre, directeur de l'École pratique de Suggestion de Paris, fondée en 1909. Officier d'Instruction publique pour services rendus aux sciences, qui pratique depuis 30 ans, 92, bd Diderot, Paris (téléphone Dorian 47-72).

C.-L. VIGNON

LA NOUVELLE INITIATION SEXUELLE

Le préjugé sexuel. L'acte sexuel. La volupté, source d'intelligence. Le sexe, moyen de domination. Le culte de l'amour physique. L'onanisme. Les perversions sexuelles. L'avortement. Maladies et moyens de préservation. La liberté sexuelle. Initiation sexuelle des enfants. Ce qu'on doit savoir avant et après son mariage. 350 pages format 14x23, couverture illustrée, planches nombreuses. 22 fr. franco à la Librairie « Sapiens », 4, impasse Sainte-Léonie, Paris (14^e).

SIMPLE ET PRATIQUE

Ce Chronomètre de poche (dimensions classiques des montres à simple usage) se transforme instantanément en PENDULETTE

La montre 2 usages

Brevetée S. G. D. G.

Garantie 5 Ans

20 FR

et 26

Sans dispositif pendulette, poche 18 Frs et bracelet 23 Frs

Envoi contre remboursement - Echange admis

à JAMS - Morteau près Besançon

Dépôt à PARIS : 75, Rue Lafayette

DE JOLIS SEINS

Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut revitaliser les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seuls les TRAITEMENTS DOUBLES SYBO donnent rapidement une belle poitrine. Préparés par un pharmacien, ils sont excellents pour la santé. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement par les Lab. T. SYBO, 34, r. Saint-Lazare, Paris (joindre timb.).

POUR TOUS

Un honnête homme en prison

De Nice nous parvient une lettre déchirante et révélatrice d'un scandale tel que nous n'en connaissons pas de semblable.

Un homme est, depuis plusieurs mois, détenu dans cette ville, à la maison d'arrêt. Ce n'est ni un assassin, ni un escroc, ni un voleur. C'est un honnête homme. Il se nomme Joseph Carbonatto. Réformé de guerre, il a deux enfants de sept et onze ans et doit subvenir aux besoins d'un père âgé et infirme.

Il a été arrêté pour subir la contrainte par corps à la suite de circonstances invraisemblables.



Joseph Carbonatto conduisait les travaux dans une entreprise de construction.

Joseph Carbonatto était chef de chantier dans une entreprise de construction. Le 29 décembre 1931, sous sa direction, des ouvriers faisaient sauter des rochers à la mine, près de Saint-Jean-Cap-Ferrat, lorsqu'un grave accident se produisit : des pierres projetées par l'explosion tombèrent dans le jardin d'une villa voisine du chantier et blessèrent une femme. Joseph Carbonatto fut poursuivi devant le tribunal correctionnel de Nice et condamné, sous l'inculpation de blessures par imprudence, à 50 francs d'amende ; le patron, déclaré civilement responsable, était condamné, solidairement avec lui, à payer 74.000 francs à la victime.

Naturellement, Carbonatto ne possédait pas une somme aussi importante : l'entrepreneur, lui, déposa son bilan. La blessée, ne recevant

pas l'indemnité, exerça alors la contrainte par corps. Contre qui ? Contre l'entrepreneur ? Elle ne le pouvait pas. Mais contre Carbonatto, la procédure était permise.

Et l'honnête contremaître fut jeté en prison. Nous répétons que c'est là un abominable scandale.

Comment ? On rend ce brave homme responsable du non-paiement d'une indemnité élevée, alors que le patron de l'entreprise, qui assume les risques d'une exploitation dangereuse, aurait dû se couvrir par une assurance ou tout au moins être personnellement assez solvable pour indemniser la victime d'un accident éventuel !

Le patron sort indemne de l'aventure et le chef de chantier est mis en prison. Sa famille est, du même coup, dans la misère et la blessée n'en reçoit pas la moindre consolation. Sinon, une consolation de vengeance, fort mal appliquée. D'autant plus que non seulement la victime n'est pas indemnisée, mais encore elle doit payer à l'administration pénitentiaire, une somme de dix francs par jour, pour couvrir les frais d'entretien du détenu ; et sur ces dix francs, la moitié sera remise au prisonnier, le jour de sa libération.

Ainsi, le grotesque s'ajoute à l'odieux.

Le cas de Joseph Carbonatto démontre qu'il est nécessaire de réformer les textes relatifs à la contrainte par corps. Il devrait appartenir aux juges d'en déterminer l'emploi et non à l'arbitraire du plaignant. Souvent, la mauvaise foi du débiteur, son évidente volonté de se rendre insolvable, justifieraient des mesures de coercition rigoureuses ; mais lorsque la bonne foi est totale, l'impossibilité de payer évidente, on ne saurait, sans une criarde injustice, emprisonner un innocent. Il n'est coupable que de sa pauvreté, et la pauvreté n'est pas encore, que nous sachions, inscrite dans le code, au chapitre des délits.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

98 ANS D'ÂGE



AMER PICON

SAIN
STIMULANT
AGREABLE

LE PRÉFÉRÉ
DES JEUNES

853 F



Comme tu es bien coiffé!

Le secret de ma coiffure, c'est le Bakerfix brillantiné. Cosmétique non gras qui fixe les cheveux sans les casser ni les graisser. Donne souplesse et brillant à la chevelure. Nouvelle présentation rouge. En vente partout.

BAKERFIX
brillantiné

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements. Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratuit.

Remède WOODS, 10, Archer Street (218 TAE), Londres W1

Le Dr Paul en avion

Le docteur Paul, qui est le médecin le plus occupé de Paris, est aussi l'homme le plus ponctuel. Il a le souci d'être exact, on le sait, et il tient à sa réputation.

C'est pourquoi il confiait récemment à un ami, l'en-nui qu'il éprouvait : il était cité le même jour comme témoin à Bruxelles et à Paris. Devant la cour d'assises à Bruxelles, au procès des assassins de Mme Hérel, et à Paris, dans une affaire plus banale de meurtre.

Comment concilier ces deux missions ?

On sait en effet que l'affaire Nathan-Malou vient cette semaine devant les assises de Bruxelles.

Cette affaire se divise d'ailleurs en deux parties : le jury belge devra d'abord se prononcer sur la sanction entraînée par les huit vols de bijoux commis par les deux inculpés, avant l'assassinat de Mme Hérel.

Puis viendra la seconde affaire Nathan-Malou, l'affaire parisienne, le crime de la rue Quentin-Bauchard.

C'est pour ce procès sensationnel que le témoignage du docteur Paul est sollicité.

Pour répondre aux deux citations, qui lui ont été adressées, le docteur Paul n'envisage qu'un moyen : l'avion. Décidément, l'appareil de la justice se transforme et suit la marche du progrès.

Dans le monde

Chez M^e de Moro-Giafferri, candidat au bâtonnat, les soirées se succèdent, extrêmement brillantes ; tout le Palais défile, invité par tranches alphabétiques, dans



M^e Campinchi, l'éminent avocat dans son cabinet de travail.



Le « ravageur » fréquentait le buffet du Palais.

les salons du boulevard Saint-Germain. Cohue diversement mêlée, où d'authentiques élégances coudoient des toilettes issues du « décrochez-moi-ça ».

Tout le monde danse, frétille, piaille et surtout... mange.

Autour du buffet, vendredi dernier, le brouhaha était intense alors qu'« un tour de chant » venait de commencer. Sans respect pour l'artiste qui se trouvait sur l'estrade dressée dans le premier salon, une centaine d'invités menaient grand bruit. Alors, on vit apparaître Moro, furieux, qui hurla : « Taisez-vous, N... de D... ! C'est la plus grande cantatrice du monde. »

Les petits fours furent achevés... en silence.

Le ravageur

Il manque désormais dans ces soirées officielles, un personnage d'un rare pittoresque.

Aux réceptions des bâtonniers, il arrivait toujours l'un des premiers : c'était un avocat, d'une énorme corpulence, qui ne plaidait jamais et qui avait grand appétit.

Il fréquentait peu le Palais, mais il fréquentait assidûment les buffets.

Il s'installait dans un coin, « son » coin, d'où il ne pouvait être délogé. Et pendant toute la soirée, il « bâfrait ».

Redouté des seryeurs, qui voyaient diminuer rapidement la pyramide des sandwiches, les assiettes de petits fours et autres pâtisseries, il avait été surnommé le « ravageur ».

Il mourut, il y a deux ans, d'une attaque d'apoplexie.

COMÉDIES HUMAINES

L'ENFANT DU MIRACLE

Un mari peut-il éprouver l'attraction sensuelle suffisante et nécessaire à l'accomplissement de son devoir conjugal lorsque sa femme lui répète en toute occasion qu'elle le considère comme le « dernier des crétiens ».

En ces propres termes, Mme Regassier, prénommée Odile, disait à M. Regassier Joseph le mépris où elle le tenait et le rang extrême où elle le situait parmi les faibles d'esprit.

Une telle déclaration, maintes fois renouvelée, n'avait pas l'excuse de la colère. La douce Odile s'exprimait à froid, devant témoins, avec une sorte de pitié indulgente :

— Oh ! mon ami, êtes-vous bête !... mais bête ! bête !... Et ses yeux semblaient sonder un gouffre sans fond.

S'il advenait que M. Regassier, peu imaginaire et n'étant pas en possession d'un vocabulaire étendu, répliquait :

— Et vous, mon amie, vous êtes un chameau !

Odile ajoutait simplement :

— Bête... et grossier par surcroît ! Vous atteignez, mon cher Joseph, le summum de la stupidité !

Telle était la position respective des deux époux dans leur ménage.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que le « cher Joseph » ait depuis plus de deux ans tourné le dos chaque soir à Odile, lorsqu'il s'étendait à son côté dans le lit unique et nuptial de l'appartement. Il s'endormait aussitôt d'un sommeil absolu que ne pouvaient troubler les soubresauts ni les sou-

pirs de sa compagne, dont le mépris n'éteignait pas l'ardeur.

Et celle-ci en conçut assez de ressentiment pour introduire une demande en divorce ; une telle attitude étant, de constante jurisprudence, classée parmi les injures graves.

M. Regassier plaida qu'il n'y avait pas injure, mais défaillance involontaire et incapacité prématurée. Il lui fut rétorqué par des preuves de sa parfaite aptitude données clandestinement, sous le toit conjugal, à certaine servante qui, au contraire de « Madame », éprouvait pour Monsieur une sincère admiration.

Confondu, Joseph se contenta d'avouer :

— On n'est pas le maître de ses sentiments. Certain ordre de relations entre un homme et une femme nécessite une mutuelle estime.

Le divorce allait être prononcé contre lui. Et dans cette attente, confortablement nanti d'une pension alimentaire non méprisante, la méprisante Odile vivait, séparée de corps, chez ses cousins de Barbizon.

Soudain : coup de théâtre !

Peu de temps avant l'audience, M. Regassier reçut timbrée

de cette localité, une lettre dont il reconnut l'écriture et rédigée dans un style de faire-part.

Mme Joseph Regassier (prochainement Odile Bardou) a l'honneur de vous faire part de la naissance de son fils, qui a reçu le prénom d'Augustin.

Une minuscule carte de visite rose était jointe, portant imprimé le nom de Augustin Regassier.

M. Marcel Mirtil, qui représente les intérêts du mari, ne manqua pas d'utiliser tout de suite un aussi impudent et imprudent aveu.

Avec le talent chaleureux et spirituel qu'on lui connaît, il plaidera devant la huitième chambre, pour que le divorce soit prononcé aux torts et griefs de la conjointe. Il demandera en outre et ne manquera pas d'obtenir un désaveu de paternité.

M. D'AVRANCHES.

Encore qu'elle déclara avoir été totalement oubliée depuis deux ans, au bénéfice de leur servante, Mme Regassier n'en annonça pas moins à son mari, la proche naissance d'un enfant.



PARTOUT

Pour l'assurance obligatoire

III. - Mécanisme et sanctions

Supposons votée la loi instituant l'assurance automobile obligatoire et son corollaire, le projet Cels, établissant un dépôt de garantie.

Leurs détracteurs feignent, là-dessus, de croire que rien ne sera changé et que l'on aura seulement créé, à l'usage des automobilistes honnêtes, une source de tracas supplémentaires.

Nous verrons par le détail sur quoi s'appuient ces objections.

Pour l'instant, relevons une critique fondamentale, qui s'applique au mécanisme même des assurances tel qu'il fonctionne actuellement.

Avec l'assurance obligatoire, il est probable qu'on serait contraint d'agir dans le sens d'une unification des polices et de leurs clauses et que, par conséquent, on en aurait bientôt fini avec les conditions particulières : désignation exclusive du conducteur, circulation dans un périmètre déterminé, usage défini de la voiture, police kilométrique, etc., modalités qui influent sur le taux des primes et s'adaptent aux besoins particuliers de chaque assuré.

Il est de fait qu'une loi d'ordre général et public ne peut envisager et déterminer par avance un si grand nombre de cas et de situations, qui varient presque d'une police à l'autre. Mais on ne lui demanderait pas l'impossible. Ses promoteurs eux-mêmes ne songent qu'à embrasser la totalité des cas qui concernent les dommages causés aux tiers par la faute de l'automobiliste, quelles qu'en soient les circonstances et quel que soit le lieu de l'accident.

Cela ne représente qu'un minimum, mais ce minimum suffit à protéger efficacement les victimes innocentes.

Hors de cela, nul ne sera empêché, en versant aux compagnies contrôlées et autorisées par l'Etat, des primes supplémentaires, de bénéficier de contrats aux garanties plus étendues, s'appliquant notamment à la propre personne et à la propre voiture de l'assuré.

Le critique, développant son opposition, veut alors démontrer que le minimum de garantie que seul serait en droit d'exiger la loi ne peut pas s'appliquer à tous les cas de dommages causés aux tiers. En effet, une assurance au tiers obligatoire ne peut guère prétendre à garantir un capital supérieur à cent ou cent cinquante mille francs. Si le dommage causé, à la suite d'un accident grave, dépasse ce capital, jusqu'à atteindre, comme cela s'est vu, un ou deux millions, quel sera l'effet de la loi ?

On doit d'abord sourire d'un zèle qui, pour expliquer et prouver l'impossibilité d'une réforme, en est réduit à prendre pour exemples les cas extrêmes portant à ses limites mêmes le raisonnement de son adversaire.

Nous prétendons, pour notre part, qu'il vaut mieux une assurance de 150.000 francs que pas d'assurance du tout.

Mais, au surplus, les spécialistes, qui ont étudié la question, affirment que l'établissement d'un contrat d'assurance à garantie illimitée ne représente guère qu'une surprime d'environ 10 % de la prime garantissant un capital de 150.000 francs.

Se rabattant alors sur les modalités d'application de la loi, et sur les sanctions capables d'en assurer le respect, les mêmes critiques prétendent que tout contrôle serait hérissé de difficultés et les sanctions inefficaces.

On ne voit pas en quoi il serait plus malaisé de contrôler demain le versement régulier des primes d'assurance, que naguère l'acquittement des impôts à la puissance du moteur.

La loi Coty prévoit la création d'une carte d'assurance, renouvelée ou timbrée chaque année, que l'on devrait présenter à toute ré-



M. Cels, député, a déposé un projet de loi d'assurance automobile obligatoire.

quisition des agents de l'autorité, comme on doit le faire du permis de conduire et de la carte grise.

Quant aux sanctions, outre l'amende, la confiscation du véhicule et la prison pour le récidiviste, le projet Cels comporte un article sur l'importance duquel on ne saurait trop insister :

« Tout conducteur d'automobile ou de motocyclette, précise-t-il, ayant causé quatre accidents suivis d'une condamnation civile ou pénale, se verra supprimer définitivement son permis de conduire. »

Ainsi, la loi sur l'assurance automobile obligatoire serait non seulement efficace dans son principe et simple dans son application, mais elle présenterait encore cet avantage considérable, après avoir assuré la sécurité des auteurs involontaires et des victimes d'accidents, de mettre hors la loi et hors la route les impénitents chauffards, qui constituent le pire danger de la circulation et dont aucune législation n'est encore parvenue à nous délivrer. (A suivre.)

Kham-la-Laotienne par L. - Charles Royer

Notre collaborateur, notre ami, Louis-Charles Royer, grand voyageur, grand romancier — l'auteur de la *Maîtresse Noire*, un beau livre qui n'est pas près d'être oublié — vient de publier *Kham la Laotienne*, un nouveau roman.

C'est le roman d'un beau voyage. De Paris, l'auteur ne conduit-il pas dans le Laos mystérieux, vers les montagnes, coupées de rapides où, parfois, un chercheur d'impossible a la chance de découvrir une mine d'or.

Il nous y conduit à la suite de Kham la Laotienne, une danseuse du *Tropical Concert*, étrange et captivante fille, qui seule connaît le secret d'un chercheur d'or, Pascal Battisti, que l'on a trouvé assassiné dans Paris.

A qui et à quel prix Kham la Laotienne découvrira-t-elle le trésor à Henri Morgat qui l'aime, à Renucci qui la terrorise ? Mais il faut lire *Kham la Laotienne*...

Le livre nous entraîne vers les mers chaudes de l'Asie, dans les ports d'escales, dans d'exotiques refuges de l'amour vénal avant de nous faire aborder dans la grande aventure de la brousse et des fièvres. Mais *Kham la Laotienne* n'est pas seulement une œuvre d'imagination, le secret d'un bel écrivain, c'est aussi un vivant reportage, car, au contraire de trop d'auteurs, Louis-Charles Royer, s'est rendu dans les pays que, avec tant d'autres, il nous décrit. Il y est allé en journaliste ; il y a vécu ; il y a souffert. Il en a rapporté un grand, un pathétique livre, coloré de sensualité et d'aventure.



Louis-Charles Royer, auteur de Kham-la-Laotienne



La gracieuse danseuse américaine Miss Ruby Bac.

Danseuse nue

La vague de pudeur sévit en Amérique, et c'est miss Ruby Bac, une gracieuse et souriante jeune danseuse, qui en est la dernière victime.

Alors qu'elle exécutait — dans un music-hall — son pas célèbre, « la danse de l'éventail », elle fut appréhendée par six policiers en civil qui s'étaient mêlés au public. Les représentants de la justice prétendaient qu'elle avait enfreint les règles de la pudeur en paraisant nue sur la scène. Miss Ruby riposta qu'elle portait un maillot, et n'hésita pas à brandir ce vêtement diaphane sous les yeux du juge. Mais celui-ci semblait peu convaincu. Il s'apprêtait à condamner la danseuse, lorsque celle-ci fit observer, d'un ton détaché :

— Je ne comprends pas pourquoi ces messieurs les policemen se montrent si offensés ; il y a de cela quelques jours, j'ai exécuté la même danse, vêtue du même maillot que voici, à un cocktail-party auquel assistaient exclusivement des représentants de la police...

On devine que ce « fait nouveau » changea le cours de la justice.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner **Après le bain** Le grand reportage de **Alain LAUBREAUX**

BIENTOT DÉTECTIVE COMMENCERA

UNE GRANDE ET PATHÉTIQUE ENQUÊTE :

QU'ÊTES-VOUS DEVENUS ?

DÉTECTIVE

montrera quel peut être le calvaire des condamnés qui, ayant terminé leur peine, veulent se reclasser dans la Société.

DÉTECTIVE

s'est assuré le concours des plus grands maîtres du barreau. Mais il reçoit aussi — et il les publiera — les confidences des malheureux qui sont l'objet de cette grande enquête sociale.

IL FAUDRA LIRE ET FAIRE LIRE

QU'ÊTES-VOUS DEVENUS ?

Un émouvant et unique document humain sur le destin des anciens condamnés

LA 'VAMP' DU VILLAGE



Nevers (de notre correspondant particulier)

U donc le père Lacroix pouvait-il être parti? Le vieux mineur avait disparu du bourg.

Vieil homme solide, alerte sous ses quatre-vingt deux ans, le père Lacroix, un ancien mineur, habitait, jusqu'à ces jours derniers, un petit village, La Machine — petite agglomération ceinturée de mines, aux environs de Nevers.

On riait de son exceptionnelle vitalité. Le père Lacroix, malgré son grand âge, aimait encore le vin et les filles.

Essayait-on de railler sa verdure.

— Ça va encore, les petits, et ça dure, disait-il en clignant de l'œil.

— Ne vous vantez donc pas, le vieux!

— La jeunesse d'aujourd'hui ne vaut pas le bon vieux bois, répondait-il. Sacrés gamins, je vous enterrerai tous!...



Il bombait le torse, fier de sa dernière jeunesse, et frottait ses mains calleuses l'une contre l'autre.

Chaque fois qu'il touchait sa pension, il quittait pour un jour le pays. Il se taisait sur ses bonnes fortunes, mais on les devinait à son apparence de contentement et à son sourire.

Et il avait disparu! Un de ses neveux, venu pour le voir, ne trouva dans son logis que sa femme, une octogénaire aussi; et la vieille femme ne jouit pas de toute sa raison.

La pauvre folle errait de la cuisine au jardin. Pensait-elle même encore que le vieux Lacroix existait?

— Ton oncle, dit la vieille à son neveu, je ne sais où il est. Peut-être qu'il est au lit, peut-être qu'il est au jardin.

Mais le vieux Lacroix n'était ni dans son lit, ni dans le jardin. Les gendarmes le cherchèrent vainement. On le signala à Thianges, petit bourg du voisinage, mais sa trace se perdait à la sortie du bourg.

Plusieurs jours s'étaient écoulés et on en était là lorsque les gendarmes reçurent un message d'un correspondant mystérieux.

« Peut-être, leur écrivait-on, peut-être trouverez-vous le cadavre du vieux Lacroix dans le chemin qui conduit au bois des Ecots. »

Un inspecteur du parquet de Nevers, l'inspecteur Dumousseau avait été adjoint à la gendarmerie pour éclaircir le mystère de la disparition inexplicable. Il se rendit au bois des Ecots.

Il s'était adjoint, pour organiser une grande battue, tous les chômeurs du bourg.

Ils cherchèrent pendant deux jours et deux nuits, fouillant chaque taillis, chaque buisson. Rien!... Ils allaient partir lorsqu'un

Si Marie Colas (à gauche) entretenait des relations suivies et intéressées avec le vieux mineur, elle avait par contre un amant de cœur, Pégon (ci-contre), à qui elle remit la montre de Lacroix

vol de corbeaux attira l'attention du garde champêtre.

Les oiseaux de mort tournoyaient autour d'un fourré. Ils plongeaient, puis s'envolaient, faisant retentir le bois de leurs lugubres croassements.

Ils indiquaient le chemin. Les enquêteurs s'y ruèrent. Ils s'enfoncèrent dans les ronciers.

Le père Lacroix et Marie Colas, avaient la plupart, du temps, leurs rendez-vous galants à l'Hôtel des Mineurs (à gauche).

Un cadavre décomposé se révélait parmi les herbes. Une insupportable odeur se dégageait de la masse inerte.

Elle était envahie par la vermine, mais les gendarmes n'eurent aucune difficulté à identifier le vieux Lacroix.

Ses poches étaient vides. Comment le vieillard était-il tombé là? Il était impossible, tant la décomposition du cadavre était grande, de savoir s'il avait été assassiné.

On en était là lorsque les mauvaises langues du village désignèrent à l'attention de la police une certaine Marie Colas, une femme déjà mûre, comme pouvant être l'auteur du crime.

Marie Colas, matrone sans charmes, avait au village la réputation d'être la maîtresse de tous les vieux du pays. Ce n'était pas à cause de leur vieillesse qu'elle les aimait, disait-on, mais à cause de leurs sous.

On l'interrogea. On la mit en présence du cadavre. Marie Colas ne sourcilla pas.

— Bien sûr que je connaissais le vieux Lacroix, disait-elle. Je le connaissais comme tout le monde. Mais je ne peux pas dire qui l'a tué...

Eludant les questions qui pouvaient l'embarrasser, elle tenait orgueilleusement tête aux policiers.

On la laissa libre, jusqu'au moment où l'imprévisible se produisit.

Un jeune ouvrier du pays l'avait vue, le jour du crime, dans le bois des Ecots. Il avait échangé avec elle quelques paroles. Or, aux policiers, Marie Colas avait déclaré que, ce jour-là, elle n'avait pas quitté son domicile.

On la confronta avec le témoin. Elle changea d'attitude.

— Eh bien! oui, avoua-t-elle, je suis allée au bois des Ecots, ce jour-là. Mais ce n'était pas Lacroix que j'allais voir. J'avais rendez-vous avec Pégon, mon ami. Je l'ai même attendu pendant deux heures. Il n'est pas venu. Alors, je suis repartie.

C'est à ce moment que Pégon entra en scène. L'amoureux de Marie Colas apportait aux policiers une montre, la montre du vieux Lacroix.

Il commença par s'en prendre à Marie Colas.

— C'est par la faute de cette sale garce que je suis embêté, dit-il.

Il poursuivit :

— La montre que je vous apporte, c'est elle qui me l'a donnée. Elle m'a dit que le père Lacroix lui en a fait cadeau. Je n'y crois plus maintenant. Cette montre, depuis le crime, je l'avais cachée dans mon grenier. Je n'ai pu résister à vous le dire. La voilà...

Comment et dans quelles conditions Marie Colas avait-elle obtenu la montre du père Lacroix? On inculpa Marie Colas et Pégon afin que la vérité se fit.

Et puis, il s'agissait de savoir aussi ce qu'étaient devenues les économies que le père Lacroix portait toujours sur lui : une cinquantaine de milliers de francs en billets de banque. Ces cinquante mille francs, Lacroix n'osait pas les laisser chez lui, de

crainte que, dans une crise de démence, sa femme, folle, ne les brûlât.

Marie Colas devait bientôt entrer dans la voie de la confession.

— Oui, déclara-t-elle au juge. J'avais rendez-vous avec le vieux Lacroix le 13 mai, dans le bois. Il est venu. Je l'ai satisfait. Il a voulu me donner une nouvelle preuve de sa virilité... Il a été pris d'un malaise.

— Donne-moi un morceau de sucre pour me reconforter, suppliait-il.

« Il tomba. Je le soignai pendant un moment. Puis il me demanda de le laisser. Il prit quinze francs dans sa poche, me les donna et me demanda de partir. Voilà tout ce que je peux dire. Mais je jure que je n'ai pas fouillé dans ses poches... »

Marie Colas et Pégon ont été emprisonnés à Nevers sous l'inculpation de meurtre, vol et complicité.

Une légende se forme autour de la maîtresse des vieux de La Machine. On raconte d'étranges choses sur Marie Colas, « garce » des mineurs.

— Elle a porté malheur à tous ceux qui l'approchaient, dit-on. Tous ceux qui l'ont connue meurent.

On cite comme singuliers les trépas de ses deux premiers maris. On cite la disparition de plusieurs de ses amants, tous des vieux, tous ayant de petits magots, que jamais on ne retrouva dans leur maison mortuaire... La vamp de La Machine a-t-elle donc, à son actif, d'autres crimes?

Georges GONIN.



Marie Colas a été interrogée longuement par le juge au Palais de Justice de Nevers.



Malgré ses protestations d'innocence dans le crime du mineur, Pégon a été arrêté.



Le crime de La Machine fut découvert par le garde-champêtre du village.



L'équipée des sectateurs de Marie Mesmin à la sacristie de l'église de Bombon restera historique.

Le zèle des flagellantes et de leurs deux compagnons fut calmé par la justice des hommes.



La servante du curé de Bombon faillit, elle aussi, être victime des amis de « Maman Marie ».

UNE brève dépêche de Bordeaux annonçait, la semaine dernière, la mort de Marie Mesmin. Elle est morte sans bruit ; une étrange discrétion a entouré sa fin.

Et cependant, vivante, Marie Mesmin avait fait beaucoup parler d'elle ; elle appartient à l'histoire.

Qui ne se souvient de l'aventure extraordinaire du curé de Bombon, dans laquelle, sans y avoir matériellement participé, elle joua un rôle décisif ? Et plus loin, dans le temps, des malheurs de l'archimandrite Saboungi ?

Marie Mesmin n'est plus ; ses rares fidèles l'ont portée en terre comme une relique précieuse, que l'on veut cacher aux regards cupides. La maison du boulevard du Bouscat, à Bordeaux, jadis centre de pèlerinages, a perdu sa grande-prêtresse.

Le début de sa vie ne se signale pas par des prodiges. On ne trouve ni le miracle traditionnel, ni l'apparition d'une vision divine en quelque lieu grandiose. Marie Mesmin est une bonne grosse concierge, mariée et mère de deux enfants, qui remplit à Bordeaux avec ponctualité son rôle de pipelette. Elle tient le cordon de l'immeuble situé 13, cours du XXX-Juillet.

Elle est honnête et pieuse. En mars 1907, avec ses économies, elle achète une statue de N.-D.-de-Lourdes ; c'est ici que commence le

merveilleux : la Vierge verse des larmes. Les voisins, le quartier et bientôt une partie de Bordeaux défilent dans la loge. Le propriétaire s'en inquiète et l'autorité ecclésiastique aussi.

Trois années de larmes divines avaient suffi au cardinal. Le 4 mars 1910, des émissaires de l'archevêché, sous prétexte d'examiner la statue, l'emportent. Déposée dans un couvent de sœurs franciscaines, ses yeux deviennent secs.

Mais peu après, dans la niche restée vide, est placée une reproduction d'une célèbre statuette, la *Santissima Bambina*, qui est à Milan l'objet d'une extrême vénération.

La *Bambina*, posée sur un coussin de soie, ne tarde pas à sangloter : des odeurs suaves se répandent dans la pièce. Le propriétaire donna congé à son encombrante concierge ; elle est recueillie par un vieux général, zélateur fervent et fortuné qui l'installe dans une très belle propriété, boulevard du Bouscat, où Marie Mesmin désormais se livre tout entière au culte dont elle est l'inspiratrice.

Les sceptiques riaient des larmes sacrées. L'humidité de la loge du cours du XXX-Juillet expliquait le phénomène : avec les murs chargés de salpêtre on en avait l'explication.

Il paraît qu'un buste de Gambetta « pleura » en 1913 ! Alors, si Gambetta lui-même pleurait, c'est que, probablement, il n'y avait pas d'intervention divine...

Mais, au boulevard du Bouscat, Marie Mesmin s'était transportée avec la renommée fameuse qui était déjà la sienne. Elle avait créé une confrérie : *Les fidèles de N.-D. des Pleurs*. Elle en était le chef, elle commandait à la petite troupe qui, peu à peu, grossissait, gagnait les faubourgs de Bordeaux, les départements voisins, la France même. Les sectateurs de la Vierge larmoyante étaient près de deux mille ; de tous âges, de toute condition sociale.

Outre le vieux général, dont les largesses avaient donné à Marie Mesmin un cadre digne de sa grandeur nouvelle, il y avait un agent de change, des inspecteurs d'assurances, des veuves, beaucoup de vieilles filles. Marie Mesmin était installée confortablement dans ses fonctions de grande-prêtresse.

Mais elle allait subir le contre-dé de sa prodigieuse destinée.

Parmi les visiteurs qui affluaient au sanctuaire du Bouscat se glissa, un soir de septembre 1914, Mgr Saboungi. Il s'intitulait « Monseigneur » bien qu'il n'eût pas la qualité d'évêque : c'était un prêtre syrien ayant rang d'archimandrite et le titre officiel de vicaire général de Sidon. Saboungi (son nom a une consonance vaguement diabolique) était fort instruit, comme beaucoup d'Orientaux, des mystères les plus secrets de la magie ; il préparait un ouvrage sur ce sujet. La douceur et la bonté grâce de ses manières inspirèrent tout de suite à Marie Mesmin une confiance telle qu'elle prit l'archimandrite comme chapelain et directeur de conscience.

Mais Mgr Saboungi avait, paraît-il, le dessein de mettre la main sur l'œuvre ; d'où le conflit avec Marie Mesmin. Il dut quitter Bordeaux, ne pouvant se résoudre à rentrer en Syrie, car il redoutait les torpillages des sous-marins, il partit pour Nantes, où il trouva asile à la Collégiale.

C'est à ce moment que commencèrent les souffrances de Marie Mesmin : des lettres de menaces anonymes étaient adressées à la fondatrice de la secte.

« ...Pas de doute, pensèrent les fidèles, c'est l'archimandrite. »

Les douleurs augmentaient.

Une nuit, elle se réveilla en sursaut : une énorme molaire était plantée dans sa joue. Le Syrien, à quatre cent kilomètres de distance, l'avait mordue ! Marie Mesmin était envoûtée.

Les fidèles tinrent un conseil de guerre : une expédition punitive s'imposait. Quatre hommes, dont l'agent de change et l'inspecteur d'assurances, furent désignés pour cette croisade. Ils emportèrent les objets nécessaires « pour contraindre par la flagellation la volonté de Saboungi ». L'un portait une cravache, l'autre un fouet de chasse, le troisième des cordes et des menottes (c'était un policier en retraite), le dernier — un violoniste — avec un petit boyau rempli de grains de plomb, fermait la marche.

Le 17 février 1919, après avoir assisté à la

Le malheureux abbé Denoyers fut ligoté sur une chaise par la meute déchainée.



Marie Mesmin, l'instigatrice de l'expédition des flagellantes contre le curé de Bombon vient de mourir sans bruit.



LA FLAGELLANTE

messe et communié, les quatre « croisés » rendaient visite à l'archimandrite. Et sans préambule, ils exigèrent la remise des papiers et formules de maléfices, l'aveu du criminel, son repentir et une renonciation formelle au mal.

Saboungi ricana et se croisa les bras. En un tournemain, il fut jeté par terre, baillonné et fustigé jusqu'au sang.

Leur mission remplie, les défenseurs de Marie Mesmin rentrèrent à Bordeaux ; le prêtre syrien déposa une plainte contre eux, puis, trouvant que son séjour en France ne lui offrait pas de sécurité, il rentra dans son pays et l'on ne sait pas ce qu'il est devenu.

Le départ de Saboungi n'avait pas calmé Marie Mesmin ; un léger mieux avait suivi la flagellation de Nantes ; mais les tourments, les angoisses revenaient. « Maman Marie » fit un pèlerinage à la Salette, pour conjurer la Vierge de lui apporter la guérison et de chasser le Malin. C'est dans ce voyage qu'elle rencontra, en 1923, l'abbé Desnoyers, curé de la paroisse de Bombon, en Seine-et-Marne.

Elle lui raconta ses malheurs, lui demandant de l'exorciser. L'année suivante, le curé de Bombon vint à Bordeaux. Il n'aurait consenti à procéder à l'exorcisme sur Marie que si elle se déshabillait ; du moins à ce qu'elle affirma, car l'abbé Desnoyers a toujours protesté contre ce « raconter de folle ».

Marie Mesmin, pudique, refusa de se mettre nue devant le prêtre. Cela, dit-elle, le rendit furieux. Il grommela bien quelques prières. Mais, de ce jour, les souffrances de la possédée empirèrent.

Elle en a fait le récit en ces termes :

« ...C'est à partir de ce moment que l'abbé Desnoyers, comme l'abbé Saboungi, commença à me tyranniser. Le jour même, je m'évanouis pendant la messe et depuis, bien que je n'aie pas revu mon ennemi, il me poursuit. Je reçois des coups de couteau qui laissent des traces sur mes membres. Parfois, je deviens aveugle. Tout mon corps se gonfle et s'étouffe... »

Le second acte de la tragi-comédie allait être joué. Tout comme en 1919, à Nantes, on allait châtier le représentant du démon. Car, à n'en pas douter, le curé de Bombon, dans l'esprit de Marie Mesmin et de ses zéloteurs, était sur la terre l'incarnation du diable. Une première visite fut faite en 1925 ; visite d'avertissement, de menaces orales. Comme Marie Mesmin souffrait toujours, la grande expédition fut organisée.

Une équipée historique : dix femmes (dont une vieille cuisinière de 75 ans et une jeune fille de 15 ans) et deux hommes. Ils firent le voyage de Bordeaux à Melun, prirent un car jusqu'à Bombon, assistèrent — selon la coutume — à la messe, puis se précipitèrent dans la sacristie. Les lanières, les fouets, le poivre et le verre pilé furent utilisés.

Ce fut vraiment un miracle que l'abbé Desnoyers échappât à la mort.

Les flagellantes et leurs compagnons mâles furent inculpés.

Dans le cabinet du juge d'instruction, les flagellantes n'osaient regarder le curé. On ne regarde pas le diable en face ! Les yeux baissés, tout en faisant des signes de croix, elles continuaient à accuser l'abbé d'avoir jeté un mauvais sort à leur chère « Maman Marie », provoqué des vols suspects d'oiseaux au-dessus du jardin du Bouscat et, sur la fiente des oiseaux, des champignons de forme obscène qui poussaient au passage de Marie Mesmin...

L'équipée de Bombon fut la dernière manifestation de la secte ; elle se termina par des peines d'emprisonnement. La justice des hommes avait calmé le zèle des sectateurs de Notre-Dame des Pleurs.

On n'entendit plus parler de Marie Mesmin jusqu'à sa mort. Ses fidèles se sont presque tous dispersés ; avec elle disparaît une des plus curieuses « possédées », étonnante hystérique, qu'on ait jamais connues.



Le bal de la Boca, où les entraîneuses sont travesties en gigolettes, ouvre ses portes à tout venant sur les quais du vieux port de Buenos-Aires. (Photos de l'auteur)

XI. - LES COMBINES

Il y a à Paris trois pôles nocturnes : Montmartre, Montparnasse et les Halles. Buenos-Aires en a trois également : Corrientes, Leandro Alem et la Boca. Corrientes, avec ses affluents : Maipu, Esmeralda, Suipacha, c'est Montmartre avec ses cinémas bariolés d'affiches, ses théâtres, ses music-halls, et ses feux de mille couleurs. C'est la zone du plaisir chic, avec ses salons de thé, ses confiterias où l'on s'abreuve de *cubanos* glacés, ses dancings et ses bataillons d'entraîneuses...

Léandro Alem, face au port, c'est Montparnasse, avec ses brasseries hurlantes, ses cabarets d'attractions, ses kermesses... C'est la zone du plaisir international, avec ses enseignes baroques, aux consonances étrangères, ses orchestres forains, ses usines à boire et ses « visions d'art » stéréoscopiques, interdites aux moins de quinze ans.

Mais si la Boca peut être comparée aux Halles, ce n'est point tant à cause de son activité nocturne, qu'en raison de sa légende de bas-fond infernal et maudit...

Comme les Halles, la Boca eut ses bouges tristement célèbres, ses bandes et ses hommes de main. Comme les Halles, la Boca eut ses nuits sanglantes et ses tragiques règlements de compte. Comme les Halles, la Boca eut son marché de femmes, et ce marché de femmes fut, longtemps, considéré comme l'un des plus sordides du vaste univers, comme la dernière étape de la pente, comme le dernier cercle de l'enfer.

La Boca est un quartier du sud, tout en bas de la ville, et qui est comme l'égout du port. C'est là que viennent accoster les vieux cargos fatigués d'avoir parcouru le monde et les derniers voiliers des océans. Le jour, la Boca pourrait être un coin du Vieux Port, un bassin du Havre ou de Dunkerque. La nuit, les quais et les rues de la Boca se peuplent d'images et de souvenirs qui n'appartiennent qu'à elle. Il y a, d'abord, dans l'air, cette odeur tenace et très ancienne de peaux, de laine et de cornes. Puis, ces feux rouges et verts, suspendus dans les mâtures ou reflétés dans l'eau lourde et huileuse, et qui donnent au paysage l'aspect mélancolique d'une gare marine, d'un terminus du grand large. Mais peu à peu, la brume — une brume laiteuse et trouble — estompe la silhouette aérienne du transbordeur et les enseignes des bars à matelots qui s'alignent face au quai désert semblent n'inviter à leurs plaisirs sans joie que les ombres égarées des bateaux-fantômes...

Ces bars tiennent du beuglant de province et de l'estaminet de navigateurs. Il y a une femme à chaque table. Sur l'estrade élevée près du plafond, défilent, devant l'orchestre, des chanteuses en robes pailletées et des simili-girls en maillots roses.

Des hommes du bord, des ouvriers italiens, des soutiers nègres et des soldats en tunique blanche composent le public — un public étrangement passif, que rien ne semble émouvoir — ni les incessantes rondes de police, ni l'infatigable manège des marchandes d'amour.

Dans un seul de ces bars, on danse, et le tenancier de l'établissement, qui est Français, a tenu à travestir les entraîneuses de la piste en gigolettes de Paris : foulards et tabliers rouges. Ces « Parisiennes » sont des Argentines. La seule Française de la maison porte naturellement le châle et le sombrero espagnols...

Nous étions là, depuis une heure, Lucien et moi, quand Bombe fit son entrée. Nous courions après lui. Il courait après nous depuis cinq jours, sans que nous puissions nous rejoindre. C'est presque d'ailleurs une règle, à Buenos-Aires, comme dans toute l'Amérique du Sud, qu'un rendez-vous ne réussit jamais la première fois. Mais Bombe, il est vrai, avait de sérieuses raisons pour ne pas être exact.

Bombe, qui avait échappé à l'expulsion monstre des Français indésirables en Argentine, vivait en homme traqué. Et chaque pas qu'il risquait hors de son refuge pouvait lui coûter sa liberté. Il avait fallu, pour le décider à nous rencontrer, toute la pressante insistance de Lucien. Malgré tout, il se méfiait. Je le compris en observant, ce soir-là, sa démarche réticente, son regard plissé d'inquiétude de vieux hors-la-loi qui n'a point désarmé devant la société.

— Si je me fais cravater, vous l'aurez sur votre conscience, dit-il en manière de préambule.

L'extraordinaire vie que celle de Bombe ! C'est le fils d'un pêcheur de Marseille. Comme tant d'autres, il fréquente, à dix-huit ans, les mauvais garçons de la Belle de Mai. Un jour, à la suite d'une rixe, on l'arrête. Et pour lui enlever le goût de se battre, on le passe à tabac. C'est un traitement discutable. Il ne calme pas, en tout cas, notre jeune coquin qui, furieux, veut se plaindre auprès du chef de police des mauvais traitements qu'il a subis.

On le reçoit, on écoute sa plainte et, pour toute réponse, on l'assomme de nouveau.

Il est toujours dangereux de rosser comme une bête un gars de dix-huit ans, fût-il un chenapan, qui a, comme on dit, la tête près du bonnet. Celui-ci rumine sa vengeance. Il fabrique une bombe — d'où son surnom — avec une carcasse de réveille-matin.

Des Napolitains, spécialistes de la question, lui viennent en aide. La bombe éclate, un soir, en plein commissariat. Un inspecteur est blessé. Un secrétaire est tué. Traduit devant les assises d'Aix-en-Provence, le révolté est condamné au baigne perpétuel. Il fait connaissance avec Charvin et le camp des Incos. Il tente une première fois de s'évader, mais il est repris en Guyane hollandaise. On le renvoie aux îles. Aux îles, dont toute évasion est impossible. Mais sa voix, sa belle voix grave de baryton, le sauve. Un missionnaire, le père Fabre, en inspection aux îles, entend la voix du chanteur et obtient de l'Administration que Bombe redescende à Cayenne pour chanter dans le chœur, à l'occasion de Noël.

— Ils ne m'auront plus, murmure le choriste improvisé.

Il fera partie, en effet, de la prochaine cavale. Il tiendra la barre de la pirogue, lui, le fils de pêcheur de Marseille. Et c'est un évadé de plus dans le monde.

Après le Venezuela, il gagne l'Amérique du Nord, New-York... Il travaille un moment dans un hôtel, mais il se mêle à la pègre italienne. On l'arrête. On relève son nom comme celui d'un évadé du baigne. On l'embarque sur un bateau qui fait route pour Le Havre.

Mais Bombe est un homme de ressources. Au Havre, lorsque la police monte à bord pour prendre livraison de l'évadé, c'est un camarade qui répond à sa place. On lui passe les menottes. Et Bombe tranquillement, met pied à terre et prend le train pour Paris.

Bombe est dirigé par ses amis sur Barcelone qui était alors, pour les forçats en rupture de ban, une ville sûre. Chaque jour, des hommes du milieu s'embarquaient alors, avec des femmes, pour l'Amérique du Sud. Bombe est, lui aussi, tenté par le mirage de la traite. Il s'embarque à son tour, mais sans femmes, et descend à Montevideo. Un Marseillais de ses amis y dirigeait une maison de plaisir. Bombe est « marié » avec une des pensionnaires et débute dans la carrière de barbeau.

Mais il est peu sociable. L'ancien révolté de Marseille a conservé en lui une haine farouche contre la société. Il a la haine des tauliers, qu'il considère comme des exploités; la haine des Parisiens, qu'il accuse d'accaparer le marché des femmes; la haine de la police qui fit son malheur. Lorsqu'il pénètre, le soir, à l'Aéro-Club, il insulte les joueurs. Lorsqu'il fréquente les « private », où les hommes du milieu ont leur quartier général, il insulte les femmes...

Il finit par abandonner la sienne et, toujours tourmenté par le démon de l'aventure, il part pour le Chili, où il s'associe avec Henri la Machinette dans une étrange et curieuse affaire d'achat de vieux dentiers en or. Henri la Machinette dirige le bureau. Bombe traite les affaires. Il a trouvé un truc très simple pour faciliter les négociations.

Lorsqu'on lui présente un dentier, il feint de l'examiner avec soin, déclare que le dentier n'est pas en or, et, simulatant un mouvement maladroit, laisse tomber l'appareil sur le sol. Le client abandonnait le dentier, devenu inutilisable, pour un peso.

Cette ruse ne lui porta pas chance. Atteint plus tard du scorbut, Bombe dut faire une quête dans le milieu pour s'acheter, lui-même, un dentier en or. En outre, il n'avait pas de chance avec les femmes. Elles lui échappaient, une par une, car il se montrait trop jaloux. Ce qui prouve bien que le métier de barbeau n'est pas à la portée du premier venu. Il dut vivre de petites besognes. Il devint le book du milieu et fit partie de la claque du théâtre Cervantès. La police l'arrêtait fréquemment. Pauvre, il ne pouvait acheter sa mise en liberté. Alors, parce qu'il

savait que la loi interdisait d'arrêter les faibles d'esprit, il simula la folie et se fit interner pendant deux mois.

Libre, il fut engagé comme garçon de casita. Il vivait à des jours paisibles, lorsqu'une pensionnaire de la casita s'éprit de lui.

— Je te paierai la casita, lui dit-elle. La fortune lui souriait. Mais il ne sut pas en profiter. Buté, aigri, Bombe ne voulait pas capituler. Il grognait contre la police, lorsque celle-ci venait surveiller la casita. Un jour, il se battit. Il dut fuir Buenos-Aires.

Au campo, personne ne s'empressait d'accueillir l'ex-forçat dont la réputation d'insociabilité était connue du milieu, et dont la femme, par surcroît, n'était plus de la première jeunesse.

A Mendoza, comme Momo, le taulier de Saint-Raphaël, refusait d'engager sa femme, Bombe l'imposa par la menace.

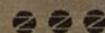
— Il n'y a pas de place, insinua Momo. — Pas de place ! hurla Bombe. Il y en aura une pour ma gonzesse. Les autres mangent, moi, je dois manger aussi !

Terrorisé, Momo s'inclina. Mais Bombe, bientôt voulut faire la loi à la private. Il provoquait les barbeaux argentins, les *café con leche*, comme on les surnommait alors. Un soir, l'un d'eux sortit son revolver. Une balle atteignit le gérant de l'établissement. Bombe, à son tour, sortit son arme et cloua le meurtrier d'une balle à la nuque.

Il y avait deux cadavres dans la private.

L'affaire fut étouffée. On acheta le silence de la police. Mais Bombe fut désormais rayé partout. Banni du milieu, banni de la société, deux fois traqué, l'indésirable dut disparaître. Et c'est à cette obligation de vivre caché qu'il dut d'échapper à la grande expulsion des trafiquants, d'é-

viter le coup de filet qui allait mettre fin à la puissance du milieu en Amérique du Sud.



Il était là devant nous, maintenant, secret, lointain, méfiant. Comment vivait-il désormais ? Mystère. Il ne voulut sur ce point nous faire aucune confidence. Il laissa tomber, de ses lèvres minces, ces simples mots :

— Bah ! il y aura toujours des combines.

Les combines ! Si nous vivons à l'âge des « combines », on peut bien dire que les marchés de femmes de l'Amérique du Sud portèrent ces pratiques à leur apogée.

MA



Buenos-Aires a comme Paris, trois zones de plaisir nocturne. Sous les arcades de Leandro Alem, voici les cabarets à matelots où, la nuit, montent la garde les marchandes d'amour.



(1) Voir *Détective* depuis le numéro 337.

Des « combines », il y en avait de toutes sortes. L'invention était constante, et son renouvellement portait souvent la marque du génie.

Il y avait la combine de l'Assistance Publique. Elle n'était connue que de quelques ruffians, qui, jalousement, en gardaient le secret.

Le truc consistait à faire passer la visite des femmes par des médecins, repérés pour leur complaisance. La complicité d'un infirmier était pour cela nécessaire. Quand l'une des femmes était suspecte, l'infirmier se débrouillait pour mentionner sur le carnet de visites qu'elle avait été déjà examinée. Cette

« combine », dont la clé n'était donnée qu'exceptionnellement, coûtait de 400 à 500 pesos.

De même pour les analyses de sang et les prélèvements. Toute femme reconnue syphilitique était consignée à l'hôpital pendant six semaines. Ces six semaines de chômage forcé n'étaient point vues d'un bon œil par les « managers » de ces dames. Aussi cherchaient-ils à les éviter. Sur le tube en verre, contenant le prélèvement de sang, et qui devait être envoyé au laboratoire pour l'analyse, un numéro d'ordre était inscrit. L'infirmier complice changeait l'étiquette. La femme malade « passait ainsi à travers » et c'est une femme saine qui recevait à sa place, les piqûres du traitement. Cette combine, dont, seuls, quelques Corses et quelques Marseillais connaissaient le secret, coûtait 800 pesos.

Deuxième combine : celle de l'inspecteur municipal. L'inspecteur municipal était le fonctionnaire chargé de veiller à l'application du règlement des casitas.

Ce règlement était contenu dans un acte officiel, ainsi libellé :

« Dans la rue ... n° ... après rapport de l'inspecteur municipal du quartier et approuvé par l'inspecteur général de la ville, ... déclare que l'immeuble de la dite rue est conforme à la loi du 15 février 1919.

« En conséquence, la pupille X... de nationalité..., inscrite au registre de la prostitution sous le numéro..., est autorisée à exploiter cet immeuble. »

« Nota bene : Le propriétaire de l'immeuble devra établir le contrat de location au nom de la pupille. La pupille devra se soumettre à la visite réglementaire deux fois par semaine.

« La présence de deux pupilles est interdite dans la casita. La gérente devra



La silhouette aérienne d'un pont transbordeur domine ce légendaire quartier de l'amour.

avoir au moins quarante-cinq ans et avoir une tenue décente. Aucun homme en état d'ivresse et âgé de moins de vingt et un ans, ne devra être toléré dans les casitas...

Ce décret municipal qui créa les casitas, en supprimant les maisons closes, tendait à libérer les femmes de la domination des trafiquants. Louable dessein ! Mais, en fait, le décret n'atteignit jamais son but. Les hommes « achetèrent » les inspecteurs municipaux, et toute femme qui manifestait l'intention saugrenue de garder pour elle seule les bénéfices de la casita, s'en voyait retirer l'exploitation par la police soudoyée. Le moyen le plus généralement employé consistait à envoyer dans la casita deux individus simulant l'ivresse et provoquant du désordre. La police avertie venait constater le délit et le tour était joué.

Enfin, pour leur sécurité, les hommes qui vivaient groupés en private, versaient régulièrement de 50 à 100 pesos par mois à la police. Il y eut naturellement des excès et des chantages, qu'aggravèrent de jour en jour les rivalités des clans. Et le « baptême de Buenos-Aires » devint la source de farces et de drames.

Le baptême de Buenos-Aires, c'était l'obligation pour le trafiquant nouvellement débarqué de payer sa dime, son droit de cité dans l'empire du Milieu. Bien des malins y passèrent. Un certain Nicole l'Arabe s'était spécialisé dans ce genre de farce. Investis de faux-mandats, de pseudo-policiers arrêtaient, pour les rançonner, les jeunes souteneurs qui faisaient leurs premiers pas sur le pavé de Buenos-Aires.

Cet argent, prélevé sur les nouveaux, avait d'ailleurs une destination particulière : il servait à alimenter la caisse d'une société de secours mutuels d'un genre nouveau, et dont la raison sociale exprimait assez bien le but spécial et inédit : Cette société s'appelait « Les Amis des Durs ».

Il s'agissait, comme on l'a compris, de faciliter, par des envois de fonds, les évasions du bague. Des émissaires portaient même au-devant de ceux qui avaient sollicité le concours de l'association. C'est ainsi qu'un certain Coco l'Algérien, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir tué en Espagne, un employé de banque qui avait été son complice dans un vol de bons de la Défense nationale, bénéficia du concours des « Amis des Durs ». Mais le chef-d'œuvre de l'association fut l'évasion d'un certain Jacques Q..., qui parvint à quitter la Guyane, en emmenant avec lui, à bord d'une pirogue, la femme d'un gardien. L'évadé et sa compagne arrivèrent un soir dans la pension de Charcas, tenue par Hippolyte le Cuisinier.

— Et maintenant, fit Hippolyte à l'évadé, en désignant la femme de l'ancien gardien de la « Tentiaire », que vas-tu faire ?

— La mettre au tapin, répondit l'ex-forçat.

Bombe ne tarissait plus.

— Et Cordino, dit-il à Lucien, te souviens-tu de Cordino ?

— Celui qui avait teint les cheveux de sa femme en bleu, parce qu'elle ne dérouillait pas ?

— Oui... Et bien, Cordino, lui, fut une victime des combines. Sa dernière femme, Lily, était une Parisienne qu'il avait levée dans un convoi de femmes refoulées de la Havane. Lily obtint à Buenos-Aires, un grand succès. Malheureusement, c'était une « couveuse ». Elle était enceinte tous les trois mois. D'avortement en avortement, elle dut, un jour, subir une opération urgente. Cordino chercha de l'argent. On lui refusa. A la pension des barbeaux algériens, où il s'adressa, on accepta de lui avancer de l'argent, à condition que sa femme entrât dans une maison, à sa guérison. Cordino refusa à son tour. Un malheureux, un évadé, Tonton l'Arabe, prit pitié de Cordino et courut alerter le milieu des Marseillais et des Corses. Une quête fut organisée. Mais lorsque Cordino reçut l'enveloppe qui devait lui permettre d'envoyer sa femme dans une clinique, il était trop tard. Les pourparlers avaient trop traîné. La malheureuse Lily était morte.

Cordino, désespéré, se retira au campo. L'oisiveté, l'ennui l'entraînèrent à prendre de la coco. Dans ses crises, il se levait la nuit, et une lampe à la main, semblait chercher dans l'ombre le fantôme de la morte.

— Je sais où elle est, s'écria-t-il, un soir. Elle est au pays de l'or !

Il partit, dans la nuit, tête nue, les yeux hallucinés.

On ne le revit plus jamais.

(A suivre.)

Marcel MONTARRON.

ARCHÉS DE FEMMES

Sensationnel reportage
par Marcel MONTARRON



2995f

la plus économique et la moins chère des véritables 250cc

LA JUNIOR

ENOME

34, Rue de Lisbonne. PARIS

L'INSOMNIE, CONSEQUENCE DES MAUX D'ESTOMAC

Voici une bonne nouvelle pour les milliers de malades que les maux d'estomac tiennent éveillés chaque nuit. Un des plus grands spécialistes des maladies gastriques a découvert, il y a quelques années, un remède infallible contre l'acidité stomacale.

Actuellement, tous les médecins qui emploient cette Formule en obtiennent des résultats merveilleux, même dans les cas d'ulcères de l'estomac et du duodénum. Tous les malades qui ont été guéris par cette Formule nous envoient journellement des lettres de reconnaissance. Vous la trouverez d'ailleurs toute préparée chez n'importe quel pharmacien sous le nom de Poudre Maclean. Grâce à elle vous pourrez voir la fin de vos douleurs et de vos troubles digestifs et retrouver le sommeil de vos nuits. Mais exigez le véritable remède portant la signature ALEX-C-MACLEAN.

DERMOGEL
du Dr Arion
blanchit en un instant, mains et nez rouges

Vente partout : 10 francs et chez le Dr ARION
33, Fg Montmartre, 33

A propos de loterie et de sweepstake

Quand et comment acheter son billet ?

par le FAKIR BIRMAN

Le Fakir Birman, seul médium agréé à Paris et dont le livre « Comment interroger l'avenir », fait autorité, a étudié d'une manière très approfondie les rapports existant entre la chance et l'astrologie, dont il est un des maîtres incontestés.

Voici à ce propos le résumé de sa dernière conférence radio-diffusée par la plupart des postes de T.S.F. :

Au fond, chacun d'entre vous, en souscrivant à un billet, s'en remet au hasard ou, lisons ce mot, à la chance ; selon la vieille expression : « Au petit bonheur la chance ». En réalité, la chance est la somme des éléments que nous ignorons et qui déterminent la réussite. Comme ces facteurs sont mal connus, on les a classés sous ce vocable générique. Le problème est donc le suivant : l'astrologie apporte-t-elle des lumières nouvelles que la science moderne n'avait pas eu à découvrir ? En un mot, fixe-t-elle des règles dans un domaine où il est normal de n'en point connaître.

Dans cet acte de participer à une loterie, une chose importe seule : l'achat du billet. Or, le billet jouera en lui-même par les chiffres qu'il porte, premier point. Second point la date et le lieu où on aura fait cette acquisition. Ce sont là les seuls points qui importent et qui peuvent être modifiés, parce que choisis par notre libre-arbitre.

Je vous avouerais tout de suite que, pour le lieu, je n'ai trouvé aucune détermination capable d'agir utilement, et la littérature occulte n'en fait pas mention. Il est très certain que cet élément joue un rôle important, mais nos connaissances sont nulles dans cette voie-là, et nous ne pouvons qu'avouer notre ignorance.

Il n'en va pas de même en ce qui concerne le numéro que portera le billet et la date de son achat. Là, nous nous trouvons dans le domaine de la numérologie, puisqu'il ne s'agit que de chiffres. Nous savons que la numérologie est une science qui fut très en honneur chez les anciens et les occultistes contemporains, qui perpétuent leurs traditions connaissant les points principaux de cette question.

L'astrologie se basant sur la date de naissance d'un individu, détermine exactement quel est son jour bénéfique et celui qui lui est contraire. De même, elle fixe une fois pour toutes le chiffre qui aura une influence bienfaisante dans la vie de chaque personne étudiée.

On comprend aisément qu'en possession de ces indications celui qui aura demandé à un praticien sérieux l'élection de son horoscope saura quelles règles il doit suivre, quels éléments il doit surveiller pour mettre le plus de chance de son côté.

La combinaison du jour et du chiffre bénéfique déter-

minera la date de l'achat. Le choix du numéro, en se basant sur ce même chiffre, qu'on doit retrouver dans le numéro d'ordre du billet ou qui en sera un multiple, fixera de quelle manière on doit le choisir.

Par ces observations, on se met dans les seules conditions possibles pour gagner. On m'objectera que certains gros bénéficiaires connus pour avoir été interviewés après des gains importants ne se sont jamais occupés de telles considérations. C'est certain, alors, ils s'en sont remis au hasard qui leur a souri, et c'est très bien. Ils ont observé à leur insu et sans le savoir les règles fondamentales.

Par contre, je vous répondrai que certains, qui n'avaient jamais gagné, bien qu'ayant couru leur chance pendant des années, ont vu brusquement la veine leur sourire après qu'ayant pris conseil d'un bon astrologue ils se sont mis à risquer leur argent à des moments rares, mais choisis judicieusement. Je n'insisterai pas sur ceux de mes clients qui ont gagné des lots importants après avoir suivi mes avis et qui, en matière de hasard, n'avaient jamais connu de gains.

Cependant, je ne puis résister au désir de vous citer le cas vraiment typique d'un de mes clients. Fanatique des courses de chevaux, il y a perdu, plus que de raison. Ayant son examen astrologique, il ne joue maintenant que les jours qui lui sont favorables, c'est-à-dire très peu souvent dans l'année. Mais à ces dates-là, il risque des sommes élevées et réalise des bénéfices très substantiels. Peut-être rend-il hommage à mes conseils, mais moi qui connais les joueurs, je m'incline devant sa force de caractère, collaboration indispensable à la réussite de mes avis.

C'est en cela seulement que l'astrologue peut vous être utile. Il vous dit :

— Voilà comment vous pouvez gagner, et c'est tout !

Ce n'est pas le faiseur de miracles qui vous fera gagner forcément, comme osent le prétendre certaines annonces peu scrupuleuses. L'autre avis qu'il peut vous donner en suivant le thème astrologique est de vous faire savoir s'il y a indication d'un gain arrivant brusquement, modifiant votre vie, et à quel moment. Si cette indication s'y trouve, il y a trois explications : spéculation, héritage ou loterie. Si cette donnée coïncide avec la date du tirage, il y a là la quasi certitude que vous serez parmi les élus.

Si elle ne s'y trouve pas, c'est que vous n'avez aucune chance. En ce cas, il vaudrait mieux vous abstenir et l'astrologue aura au moins comme premier résultat de vous économiser les achats successifs et onéreux de billets et, ma foi... c'est déjà quelque chose.

Voici quelques consultants du Fakir Birman qui ont gagné et autorisé à reproduire leurs noms et adresses.

- LOT de 500.000 francs : M. BIGRE fils, garagiste, agent des automobiles « La Licorne », à Périgueux.
- LOTS de 100.000 francs : Mme FLEURY, Palace-Hôtel, à Bruxelles ; Mlle NIINA LAROL, danseuse au Théâtre National de l'Opéra, à Paris.
- LOTS de 50.000 francs : Mlle YORY, à Saint-Brieuc ; M. LEONARD, musicien, 22, rue Vauvengues, Paris M. DE BEAUCOURT, colon, à Pointe-à-Pitre.
- LOT de 25.000 francs : M. Henry EYMOND, domaine de Tourboscen, à Saint-Loubès (Gironde).
- LOTS de 10.000 francs : M. PETITJEAN, camionneur, à Asnières ; M. LIMOUSIN, chemin de Monplaisir, à Lyon.

Le Fakir BIRMAN sera très heureux d'adresser aux lecteurs de ce journal qui lui en feront la demande un horoscope d'essai. Pour cela, envoyer nom, prénoms, date de naissance, adresse et 3 francs en timbres-poste pour frais à Fakir BIRMAN, (Service 199), ou consultez de 14 à 19 h., 14, rue de Berne, Paris-8^e

DANS L'ENNUI VENEZ A LUI

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 ES), Londres W

CE QUI SE PASSE

Film hebdomadaire, par Marius Larique



Les accidents d'automobiles deviennent très nombreux.



Marie Jaffré était une véritable mégère.



L'Adjudant-chef Carlier qui s'est tué à Orly.



Mgr Palmer - Verger dénonça la bande d'escrocs.



L'inspecteur de police André Bourry est un brave.



Pierre Eudier, dans sa case, en Afrique.



A Deauville, Mme Duval tira sur son époux.

Lundi Le soleil a brillé pour les fêtes de la Pentecôte. Les départs en automobile ont été de partout nombreux. Et, bien entendu, les accidents aussi. Il n'est pas possible de les rappeler tous, tant la liste en est longue. A Paris, des autobus sont entrés en collision : neuf blessés. Un autre autobus est entré, rue du Chemin-Vert, dans une devanture. En province, toutes les routes ont été éblouies de sang. A Appoigny, près d'Auxerre, c'est un camion qui défonce une auto : deux personnes sont tuées ; deux autres sont blessées. Encore les camions, ces bolides de la route, à quoi rien ne résiste, et dont les conducteurs, hélas ! se moquent trop souvent de la prudence et des règlements. Nous disons « trop souvent », car il ne faut jamais généraliser, et sans doute, les conducteurs de camions ne sont-ils pas tous des chauffards. Mais en pleine rue de Versailles, c'est un automobiliste qui tue un cycliste. S'il y a de mauvais conducteurs de camions, il y a aussi, parmi les automobilistes, de bien terribles chauffards.

Mardi Il y a trois jours, des juges qui, nous voulons le croire, n'ont pas d'enfants, ne condamnaient qu'à une peine ridicule, six mois de prison, un bourreau d'enfants. Comment s'étonner que les tortionnaires persévèrent, qu'ils infligent à leurs petits, des supplices qui eussent sans doute été épargnés aux esclaves qu'on enfermait dans l'ergastule ! Ainsi, nous verrons peut-être des juges se montrer indulgents pour Marie Jaffré, la mégère de la rue Jacob. Elle satisfaisait ses instincts cruels sur sa propre fille, Hermeline, une gamine de quinze ans. Si le ménage était mal fait, Hermeline était frappée à coups de tisonnier, à coups de brosse. La fillette avait des trous dans la tête, des ecchymoses sur tout le corps. S'étonnera-t-on ensuite que l'enfant ait eu la manie de la persécution ? La mégère a été arrêtée : elle ne s'est pas laissée emmener sans manifester sa hargne. Il existe une société protectrice des animaux. Quand les citoyens s'entendent-ils pour que la société protège efficacement les enfants sur lesquels pèse l'autorité d'une brute ?

Mercredi C'était grande fête à Orly, une fête de l'aviation. L'adjudant-chef Carlier évoluait dans son bel appareil, l'appareil sur lequel, chaque jour, il effectuait des prouesses à rendre jaloux Détrouy, son ami, mais son rival en souplesse. Afin que ceux qui l'aimaient, qui l'admiraient, pussent mieux le voir, Carlier volait bas ; son appareil, comme vaincu par la pesanteur, se retournait sur lui-même, faisait des sauts de carpe, glissait sur l'aile, remontait en vrille. Une de ces glissades parut plus longue ; l'appareil se retourna ; la foule poussa un cri. Carlier se surpassait ce jour-là. Mais aux cris succéda une brusque, une terrible angoisse. L'appareil ne se redressait pas, il arrivait vers la terre comme un bolide venu du ciel. Ce fut la chute ; le grand oiseau gisait maintenant, amas confus de ferraille et de sang. Et Carlier, écroulé dans sa carlingue tordue, était sans vie. On l'emporta, tandis que d'autres appareils décollaient : des audacieux continuaient à recevoir le baptême de l'air !

Jeudi Les plus belles escroqueries sont celles qui reposent sur les passions humaines, parce qu'elles exigent de leurs auteurs un sens psychologique quelquefois remarquable. Ainsi, l'affaire des faux chrétiens d'ivoire dénotait chez l'astucieux Tétaldi qui l'avait montée, une vue assez pessimiste, mais après tout juste, du cœur des hommes. Jouant sur deux tableaux, la passion artistique et l'appât du gain, il gagnait à coup sûr. Des compères offraient aux amateurs des statuettes d'ivoire, copiées de l'ancien, et en demandaient par exemple 200.000 francs. L'acheteur voulait réfléchir. Le lendemain, Tétaldi se présentait et offrait 250.000. Alors, l'autre se décidait à garder l'œuvre d'art, ou l'achetait pour réaliser un bénéfice. Dans les deux cas, il était pris au piège. Mais Tétaldi eut le tort de s'attaquer à un prélat, à qui l'ivoire des statuettes parut trop poli pour être honnête. Il n'avait point l'âme évangélique de Mgr Myriel, qui plaça ses chandeliers dans la besace de Jean Valjean. Il dénonça la bande, qui fut arrêtée.

Vendredi Un groupe d'enfants jouait au bord du lac Daumesnil. Cet âge est sans prudence. L'un d'eux glissa, tomba dans l'eau. Ses petits compagnons, terrifiés, le regardèrent se débattre, puis disparaître. A cet endroit, le lac mesure deux mètres de fond. C'était la mort certaine. A ce moment, un jeune homme arriva en courant. En promenade dans le voisinage avec sa famille, il avait perçu la chute du corps dans l'eau. Aussitôt, il s'élança. « C'est là ! » crièrent les gosses en l'apercevant. Il plongea, et ramena au bout d'un instant le petit Kléber Barrère, âgé de six ans. Le malheureux même paraissait mort. Il fallut plusieurs heures d'efforts, à l'hôpital Trousseau, pour le ranimer. Son sauveteur est un inspecteur de police, André Bourry, brave garçon et brave tout court, à qui j'espère on ne marchandera pas la récompense qu'il mérite. S'il faut châtier durement les tortionnaires d'enfants, il est juste d'honorer ceux qui les aiment et leur prodigent le bien, car c'est le signe d'une âme haute.

Samedi L'aventure des déserts sans végétation et sans eau tentera toujours les chercheurs d'impossible. Quatre de nos compatriotes, trois administrateurs coloniaux de vingt-sept ans, Fernand Audrec, Pierre Eudier, Paul Martin, et un humble mécanicien, leur conducteur, M. Gero-géot, viennent de trouver la mort dans les sables brûlants. Il faut retenir les noms de ces braves, bien qu'ils n'aient pas réussi. Le désert de Nubie a eu raison de leur audace. Il est vrai qu'ils sont partis un peu à la légère. Les fonctionnaires égyptiens, avant qu'ils ne quittent Kartoum, les dissuadèrent d'accomplir ce voyage. Une atroce chaleur tombait sur le désert : 50 degrés à l'ombre, 65 sur les sables. Au lieu de suivre la vallée du Nil, qui est la plus douce, ils s'engagèrent dans les solitudes de la Nubie. Une panne mit fin à leur équipée. On a découvert leurs corps à plusieurs kilomètres les uns des autres, méconnaissables. Pour empêcher d'autres téméraires de mourir, le gouvernement égyptien va interdire les périlleuses explorations du désert.

Dimanche La saison est déjà commencée à Deauville. Mais ce n'est encore que la saison de chasse. Une saison de chasse imprévue, puisque c'est la femme qui l'a ouverte : une femme-canon, comme il se doit ! Cette Diane a un nom moins original que sa profession : elle se nomme Mme Duval. Comme toute femme-canon, Mme Duval avait un mari pacifique qui cultivait, dit-on, son jardin comme Candide, plantait des légumes et commençait à récolter des salades. Malheureusement, il avait peut-être d'autres goûts et d'autres amours car, comme il rentrait, vers deux heures du matin, la Diane-Canon lui fit une scène qui n'avait rien de mythologique. Elle s'était armée d'un fusil dont elle tira un coup sur l'époux, devenu pour cette nuit-là, au lieu de l'époux-obus, l'époux-cible. Il fallut ôter de sa trajectoire le malheureux Duval qui avait le bras déchiqueté. Enfin, l'obusier-vivant fut conduit au « violon ». Interrogée, elle prétendit qu'elle s'était armée d'un fusil parce qu'elle craignait que son frère mari ne la tuât, la pauvre !

FAITS DIVERS

LA FERME DES ARALES



Perrolaz (à gauche avec sa famille) étrangla sa femme dans la ferme des Arales (ci-dessus).

Thonon-les-bains (de notre correspondant particulier.)

JOSEPH PERROLAZ poussa la porte d'un coup de pied brutal, se laissa tomber plus qu'il ne s'assit à sa place, devant la table sur laquelle une soupe aux choux fumait, et dit dans un grognement :

— Encore une bête malade. Va falloir appeler le vétérinaire... Dépenser ! toujours dépenser. Et l'argent ne rentre pas !

— Tu l'as bien voulu, répliqua sa femme d'une voix sèche et déplaisante, en emplissant l'assiette d'une fillette de treize ans, qui se tenait à un bout de la table et ne soufflait mot.

— Je l'ai bien voulu ! Je l'ai bien voulu !

— Oui, c'est bien par ta faute, continua la femme, brune, maigre et revêche malgré son jeune âge (trente-cinq ans). Pourquoi nous as-tu amenés ici, à Loisin, dans cette ferme de malheur, loin de tout, pour ne pas même gagner de quoi se nourrir, tandis qu'avant, à Combloux, on vivait largement avec notre boulangerie.

— Ne dis pas ça, gronda l'homme courroucé. N'est-elle pas jolie notre ferme des Arales. N'y a-t-il pas de bonnes terres, de beaux arbres... Et la vue ! — C'est comme pour la vente de ton fonds de boulangerie, tu n'aurais pas mieux fait. Tu as trouvé moyen de vendre ça à quelqu'un qui ne t'a pas payé.

— Assez ! assez ! gronda le fermier.

Sa longue moustache blonde tremblait de rage contenue. Ses mains, puissantes et rudes comme des étaux d'acier, se crispèrent sur le rebord de la table. Les pleurs du petit Jean, un joli garçonnet de deux ans, couché dans un lit cage en bois rustique, le calmèrent. Thérèse prit l'enfant dans ses bras et le consola. C'étaient les deux seuls enfants qui vivaient à la ferme. Il se rendit derrière l'habitation, au Nord, où se dressait un petit oratoire qu'il avait confectionné de ses mains et se laissa tomber à genoux dans l'herbe haute. Une minuscule statue de la Vierge apparaissait derrière les barreaux. Des fleurs fraîchement coupées étaient posées au pied de l'oratoire. Le cultivateur pria avec ferveur puis il releva sa haute taille et partit à l'ouvrage.

— Au repas du soir, les récriminations recommencèrent de plus belle. Mais Perrolaz, l'air sombre et préoccupé, ne répondit pas un seul mot. Le lendemain, dimanche 26 mai, avant l'aube, il réveilla sa fille Thérèse et lui dit :

— Viens te mettre à genoux devant moi et prie ! Demande pardon à la Vierge de tout le mal que tu as pu faire :

Après son crime, le fermier se rendit à un petit oratoire (à gauche) et se mit à prier.

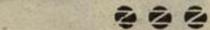
— Mais, papa, je ne fais pas de mal. Tu sais bien que je travaille toute la journée.

— Oui, tu as raison, c'est toi qui fais tout le travail de la maison. Tu es une bonne petite. Mais, quand même, prie !

L'enfant, obéissante, pria longtemps, tandis que le paysan murmurait des phrases incohérentes où revenaient, comme une antienne, ces mots :

— Je ne peux pas ! Je ne peux pas, c'est trop horrible.

Finalement, il dit à l'enfant de retourner se coucher.



Le jour suivant, Joseph Perrolaz, après avoir travaillé dans sa vigne, revint à la maison à 10 heures. Il était harassé et s'étendit sur un lit malpropre dressé dans la cuisine même. La querelle recommença, toujours sur le même motif, coupée par la venue d'un médecin de Douvaine, le docteur Miguet, appelé par la femme.

Le praticien repartit à midi, accompagné jusqu'au pied de l'escalier par la fermière. Quand Mme Perrolaz retourna dans la cuisine, son mari, debout, la regardait avec des yeux terribles, pendant que la fillette s'occupait du déjeuner et que le petit Jean s'amusa sur le blancher avec un chien en peluche.

— Qu'as-tu ? demanda Mme Perrolaz.

Elle n'en dit pas davantage. Le fermier l'avait prise à la gorge et ses doigts de fer, comme de terribles tenailles, lui broyaient le cou dont les cartilages craquèrent. La fillette, terrifiée, prit son petit frère dans ses bras et

se sauva à travers champs en poussant des cris d'épouvante. Les voisins qu'elle rencontra ne voulurent pas intervenir. Ils croyaient à une scène de ménage.

Quand l'un d'eux, M. Miège, se décida enfin, deux heures plus tard, il trouva le cultivateur très calme, qui le conduisit dans une chambre où il avait porté le cadavre de sa femme.

— J'en ai fini avec elle, dit-il simplement.

Puis il se rendit devant le petit oratoire et tomba en prières.

Mais un peu plus tard, le meurtrier sauta à la gorge d'un gendarme qui venait l'arrêter. Telle est sa force qu'il fallut six hommes pour le maîtriser et le ficeler comme un saucisson.

Joseph Perrolaz, devenu fou furieux, blessa plusieurs gendarmes et mordit un gardien.

On apprit alors qu'il avait été, en 1917, commotionné à Verdun et déjà interné, puis guéri après une année de soins.

La fêlure s'était rouverte sous l'effet des soucis et des reproches dont il était constamment abreuvé.

Et ce fut l'enquête habituelle, l'autopsie, le chagrin des deux gosses et de toute une famille frappée par le Destin.

Marcel CONVERSY.

Mme Perrolaz (ci-contre) eut le cou affreusement broyé.



CE QUI SE JUGE

Film de la semaine, par Pierre Bénard

Lundi Félix Beautour est un brave garçon, mais un peu peureux. Il est vrai qu'il habite un quartier peu rassurant : une sorte de terrain vague à Saint-Denis, situé près d'un endroit où des romanichels ont établi leur campement, et qui répond au nom, digne d'un roman policier, de « Champ noir ». Ajoutons que le drame se déroula dans la nuit de réveillon, qui est assez volontiers choisie par les romanciers de l'épouvante. Félix Beautour, qui dormait dans le wagon désaffecté lui servant de logis, entendit un bruit insolite. Il pensa aux romanichels voisins et crut qu'ils venaient l'attaquer, tels les Indiens, dans le *Tour du Monde en quatre-vingts jours*, partant à l'assaut du train de Phileas Fog. Il saisit son fusil et tira par la fenêtre. Un cri de douleur retentit. Beautour avait crevé l'œil de son ami Louis Tabulet, qui venait le chercher pour réveillonner. Ce drame de la zone tourna à la tragédie cornélienne quand le père de Beautour, s'accusa pour sauver son fils. Le jury, sensible à ce touchant feuilleton, acquitta Félix Beautour.



Félix Beautour fut acquitté grâce à son père.

Mardi Clément Méchin, manoeuvre et mauvais père, exerçait de graves sévices sur sa fillette, âgée de onze ans. La brute frappait son enfant à coups de poings, de martinet et de manche à balai. Les médecins qui examinèrent l'enfant martyr ont relevé sur son corps plus de cinquante ecchymoses, des cicatrices et une fracture du bras. Les juges du tribunal correctionnel de Tours, devant lesquels comparait Clément Méchin, ont écouté le récit de ces horreurs sans paraître autrement émus. En effet, le père indigne a été condamné, en dépit des circulaires ministérielles, à six mois de prison. La Touraine est réputée justement pour la douceur de ses mœurs et son goût de la mesure. Les magistrats tourangeaux semblent avoir dépassé cette mesure. Six mois, c'est à peu près la peine dont les juges sévères frappent un ivrogne récidiviste. Il serait bon tout de même d'établir une différence entre les bourreaux qui martyrisent des enfants et les doux pochards qui se contentent de casser le goulot à quelques « fillettes ».



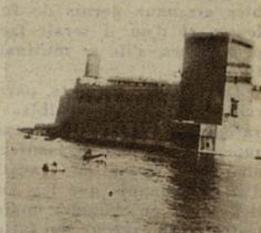
Les juges tourangeaux sont vraiment trop cléments.

Mercredi On pourrait croire que c'est à titre de réciprocité et pour proclamer que si on autorise les parents à martyriser leurs enfants, il n'y a pas de raison que les enfants n'aient pas, par contre, le droit de tuer leurs parents, que le jury de la Manche a condamné seulement à trois ans de prison Robert Prunier. Il n'en est rien. Robert Prunier est ce qu'il est convenu d'appeler un fils de famille, puisque son père était notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Ce brillant héritier a tué sa mère d'un coup de carabine, après l'avoir maltraitée pendant des années. Si Robert Prunier a prétendu que c'était accidentellement qu'il avait tiré, il a reconnu sans difficulté qu'il en voulait à sa mère parce qu'il craignait ses dépenses exagérées. Les jurés de Saint-Lô ont été sensibles à cette explication. Ils n'ont frappé que d'une peine légère le parricide. Inclignons-nous, en regrettant peut-être qu'aux yeux de la justice, le respect de l'argent domine maintenant le respect de la vie humaine.



Robert Prunier tua sa mère avec une carabine.

Jeudi Maurice Closet, de nationalité belge, était arrêté, il y a quelques semaines, à Paris, et transféré au Fort Saint-Jean, à Marseille. Il était recherché depuis douze ans sous l'inculpation de désertion de la Légion étrangère. Maurice Closet répondit poliment qu'il s'excusait, mais qu'il n'avait jamais eu l'honneur de s'engager dans le célèbre régiment. Il expliqua que, ses papiers lui ayant été dérobés en 1920, il était possible que son voleur s'en soit servi par la suite. Et on doit reconnaître que si le légionnaire en fuite mesurait, d'après l'état signalétique, 1 m. 69, Maurice Closet, pour sa part, ne dépasse pas 1 m. 58. L'autorité militaire formula alors le projet de le promener dans le sud-marocain et le sud-algérien, histoire de voir si un officier ne pourrait pas le reconnaître. Maurice Closet se montra peu sensible à ce projet et s'échappa du Fort Saint-Jean. Depuis, il a écrit à l'autorité militaire pour dire qu'il préférerait visiter l'Exposition de Bruxelles, que notre empire nord-africain.



Du fort Saint-Jean, Maurice Closet s'évada.

Vendredi Les nombreux inculpés de l'affaire Staviskey ont été soumis par le président Gilard à l'interrogatoire qui précède le renvoi devant la cour d'assises. Le procès sera appelé dès la première audience de la rentrée, soit le 26 octobre. Mais on ne sait encore quand il finira et on pense que les audiences se poursuivront pendant de longues semaines. Peut-être fêtera-t-on, à cette occasion, au Palais, une centième. En effet, si les accusés sont au nombre de vingt, les défenseurs seront près de cinquante. En attendant, Hayotte, Guibout, Garat, etc., ont déjà signé un pourvoi en cassation. Le plus drôle de cette cérémonie, c'est qu'on a cherché en vain l'ex-général Bardi de Fourtou. Il a quitté, sans laisser d'adresse, depuis quelques jours, la Santé, où il purgeait une peine pour une autre affaire. Comme, à la rentrée, il risque fortement d'en reprendre encore un bon coup, il a le droit, à la vérité, de répondre : « Laissez-moi tranquille un moment. C'est l'entr'acte. »



L'ex-général Bardi de Fourtou fait parler de lui.

Samedi Paul Mariani, le policier pourri, n'a pas eu de chance en appel. On sait qu'il s'était pourvu devant la Cour de Douai de la décision prise par les juges de Lille. Paul Mariani a pu s'apercevoir que les hauts magistrats étaient de terribles humoristes. En effet, dans l'affaire de violences sur le chauffeur Derancy, Mariani avait été condamné en première instance à un mois de prison. La Cour d'Appel a ramené cette peine à huit jours. Et Mariani a pu penser qu'il avait été bien inspiré, et que tout s'arrangeait. Mais dans l'affaire la plus grave, celle des timbres fiscaux, Mariani avait été frappé d'une peine de quatre ans d'emprisonnement. La Cour l'a portée à cinq ans, soit le maximum. Où est le temps où Mariani tout puissant régnait sans partage sur tout le Nord et où les magistrats se prononçaient sur son seul témoignage. A propos, il y aurait peut-être quelque procès à reviser. En attendant, les juges l'ont salé et, pour parler le langage de l'apéritif qu'évoque Mariani, ils ont été un peu Rossi.



L'ex-policier Paul Mariani fera cinq ans de prison.

Dimanche C'est une histoire qui aurait réjoui Courteline. Un honorable habitant de Carcassonne a le malheur de perdre sa femme, mais l'avantage d'en hériter. Tout est simple. Pardon, un homme de loi fait remarquer que si le mari a droit à une partie de la fortune, l'autre partie doit revenir à la mère de la défunte. Celle-ci renonce à ses droits. Pardon, ripostent les hommes de loi, il y a ses héritiers à elle. Les héritiers renoncent à leur tour. Pardon, décrètent les juristes, seul le légataire universel a le pouvoir de décider que le mari aura droit, dans ces conditions, à entrer en possession complète de l'héritage. Mais le légataire universel est justement le mari. Qu'importe, le mari devra réclamer à lui-même l'héritage et ce, par voie de justice. Le malheureux carcassonnais a dû plaider contre lui et se trouver dans cette situation délicate d'être, à la fois, des deux côtés de la barre. L'affaire a ainsi duré du 21 octobre 1925 au 19 mars 1935 : dix ans. Et nous osons encore rire des Chinois.



A Carcassonne, on respecte fidèlement la loi.

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES	1 an	6 mois
ÉTRANGER (TARIF A).....	65. »	35. »
ÉTRANGER (TARIF B).....	85. »	45. »
	100. »	55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déflective"



Dijon (de notre envoyé spécial).

Le 2 février dernier, M. Rugby Lafon, gouverneur de la prison nationale de l'Etat du Kentucky, la prison Francfort, à Eddyville (Amérique) demanda qu'on fit comparaître devant lui, au prétoire, Joseph-Henry Wendling, Bourguignon de Genlis (Côte-d'Or), le convict 836.

Le 836 avait été condamné en 1910, c'est-à-dire il y a vingt-cinq ans, par le tribunal de Louisville et il était destiné à rester à Francfort pendant toute sa vie. Un gardien s'en fut le chercher à la Centrale électrique de la prison où il veillait aux machines.

Il n'y a pas, en France, de directeur de prison qui ait des pouvoirs aussi étendus que le gouverneur Rugby Lafon. Et s'il y a en France des prisons impressionnantes, j'en connais peu qui le soient autant que Francfort, car Francfort est un bagne.

Imaginez des bâtiments, symétriques comme des casernes mais plus sombres, bardés de grilles et de verrous. Autour de ces bâtiments court un mur d'enceinte de la hauteur d'un toit — du toit d'une grande maison. Contre le mur, aux quatre coins, quatre tourelles sont dressées, quatre tourelles percées de meurtrières, véritables arsenaux garnis de fusils et de mitrailleuses et d'où il serait facile de décimer les prisonniers, s'ils se mutinaient : voilà Francfort.

Treize cents convicts, pareillement rasés, pareillement vêtus, pénibles à voir dans leur vareuse bleue, avec leur casaque numérotée, occupent ce bastion de la déchéance humaine. Ils obéissent. Point de travail apaisant ; point d'ateliers depuis que les Américains, par millions, sont en chômage, mais seulement la contrainte d'un exercice qui fatigue le corps et mate les pensées rebelles. Quatre heures, cinq heures, six heures par jour ils manœuvrent comme des soldats — mais comme des soldats punis. Parfois un convict se détache de la troupe : son temps est fini ; il va passer la porte blindée qui fait communiquer le bagne avec une place d'Eddyville. Les poitrines se contractent ; 1.300 pensées passent la porte. C'est tout. L'exercice continue. Pour les condamnés à la prison perpétuelle, l'exercice doit durer jusqu'à l'évasion dans le cimetière de Francfort.

Joseph-Henry Wendling était de ceux qui, à cause de leurs connaissances techniques et de leur bonne conduite, avaient mérité depuis des lustres d'échapper à l'exercice. Il n'entendit pas sans trembler l'ordre du gouverneur Rugby Lafon. Il suivit d'un pas hésitant le gardien qui le lui transmettait. Qu'avait-il fait ? Depuis quelques jours les chefs de la prison le regardaient bizarrement. Ils hochaient la tête et se taisaient quand ils passaient devant lui. Avait-il été dénoncé par un prisonnier ? A la moindre faute, il pouvait être condamné à la manœuvre sans répit, à perpétuité !

Le voici, figé dans un garde-à-vous effrayé, de l'autre côté du gouverneur Rugby Lafon.

— Joseph-Henry Wendling, disait cet important personnage — et c'était la première fois que, depuis vingt-cinq ans, le forçat 836 entendait son ancien nom, Joseph Wendling, j'ai une bonne nouvelle à vous apprendre. Vous allez être libéré.

De longues années d'isolement et de désespoir avaient cuirassé Joseph Wendling contre bien des émotions, contre toutes les émotions que les hommes peuvent connaître. Il lui sembla que, après un sommeil de vingt-cinq années il ouvrait les yeux pour la première fois.

Il restait au garde-à-vous.

— Joseph Wendling, reprit le gouverneur Rugby Lafon, vous avez été condamné à la prison perpétuelle comme suspect d'avoir participé à l'enlèvement et à la mort du jeune Alma Keller, fils de John D. Keller, le riche brasseur de Louisville. Vous étiez innocent. Le véritable coupable, à son lit de mort, a dénoncé sous le sceau de la confession son crime à un prêtre. Vous pouvez quitter la prison quand il vous plaira. Mais qu'allez-vous devenir ? Votre femme...

— Ma femme, dit Wendling, elle est venue me voir pendant dix ans à la prison. Et puis... Vous savez bien que les lois américaines ont rendu notre divorce nécessaire, puisque aucune femme américaine ne peut rester mariée à un condamné. Je ne veux plus vivre auprès d'elle,

LE RETOUR

je ne veux plus vivre dans ce pays. J'ai trop souffert. Je voudrais retourner en France.

Il ajouta :

— J'ai à Genlis, dans la Côte-d'Or, une petite maison. La maison, où Edouard Wendling, mon père, où Françoise, ma mère, ont attendu, jusqu'à leur mort, mon retour...

— Vous pourrez rester à la prison jusqu'à ce que nous ayons obtenu vos passeports, acquiesça M. Rugby Lafon. Nous allons vous faire verser l'argent que, ici, vous avez gagné. Vous ne connaissez pas le pays : un de nos assistants, vous accompagnera jusqu'à New-York. Enfin, la famille qui vous a fait condamner vous fera verser, à titre de réparation provisoire, la somme de 16.000 dollars — la valeur de 250.000 de vos francs. Au revoir, Wendling, et bonne chance ! N'ayez pas de haine. L'erreur est humaine.

Libre ! Joseph-Henry Wendling était libre. Le gouverneur Rugby Lafon lui tendait la main. Il regagna son atelier. Les gardiens lui frappèrent sur l'épaule : « Hello ! Wendling ! » Il redevenait un homme et même il était embarrassé de cet ancien rêve, maintenant devenu réalité. Ses affaires furent rapidement mises en ordre : un prisonnier n'est pas un propriétaire. Il ne lui restait plus qu'à attendre son passeport. Cela ne prit pas très longtemps : le temps de tourner dans l'enfer où, tout de même, il s'était installé dans une sorte de demi-bonheur, le temps de revivre un passé dont les pierres noires du pénitencier gardaient l'empreinte, le temps de saluer quelques vieux amis, des gardiens, des convicts, qui surpris par cette libération inattendue, se refusaient à y croire.

— Alors, c'était donc vrai que tu étais innocent. Et qui donc que tu vas retrouver en France ? On ne va pas te reconnaître...

Comme Joseph-Henry Wendling faisait son sac de voyage, un câble lui arriva d'une petite ville, située à deux cents kilomètres de Louisville, un câble de Henriette Jacquemin, sa femme d'Amérique.

Suis heureuse de ta libération. Je suis chez mon frère. Viens vivre avec nous. T'attendons.

Joseph Wendling répondit par un câble plus bref : *Ai retenu ma place sur le Champlain, bateau de France. Ecrivrai. Son cœur ne s'ouvrait plus après quinze années d'oubli.*

— Good bye !

Le gouverneur le reconduisit jusqu'à la porte blindée ; les gardiens lui donnent de larges poignées de mains, ce qui est une manière de lui rendre les honneurs. Un major de la prison l'accompagne. Il traverse Eddyville, Eddyville dont Wendling n'a suivi les transformations que lorsqu'il s'y rendait en corvée, avec des gardiens et des convicts. Ils montent dans le train de New-York. Voici les quais de l'Hudson, la ville des buildings, des hôtels, des bars, et le mouvement effréné d'une Amérique qu'il est venu pour conquérir et qui l'a brisé. Wendling a une bonne provision de dollars en poche. Il se sent riche. Vive la fête ! Il dispose, avant le départ, de deux journées de liberté sur la terre américaine. Il faut qu'elles soient joyeuses. Elles le sont. Au matin du troisième jour, son compagnon de la prison, l'assistant du gouverneur Lafon, lui donne le baiser d'adieu. C'est sur la passerelle du Champlain.

Il s'attablent. A mi-voix, cherchant ses mots, Wendling demande d'abord des nouvelles de la famille : son père, Edouard, sa mère ?

— La vieille, répond Georges, t'a attendu tant qu'elle a pu, jusqu'à sa quatre-vingtième année.

Il cherche ses mots. Ce sont de tristes souvenirs.

— Chaque fois que ta femme allait te voir à la prison, elle envoyait de tes nouvelles aux vieux. Elle leur a tout raconté, ton arrestation, ta condamnation, et que tu avais dit au juge que tu n'avais rien fait, que tu étais innocent. La mère savait bien que tu n'avais pas pu tuer un petit. Alors, elle a pensé jusqu'au dernier jour que cela s'arrangerait, que tu reviendrais. Elle marmonnait souvent toute seule et quand on l'interrogeait, elle disait simplement : « Vous allez voir qu'il va m'écrire ». Quand elle est morte, elle nous a demandé de bien te soigner au retour. Elle avait peur que tu aies maigri. On est si mal soigné dans ces prisons ! Le père est mort, il y a deux ans. Il n'osait plus parler de toi.

— J'ai écrit, dit posément Joseph Wendling, mais on ne devait pas laisser partir les lettres.

Et sa femme ? Georges Wendling se souvenait de l'événement qui, avant la condamnation de Joseph Wendling, avait marqué l'an-



Condamné en 1910 par le tribunal de Louisville, le convict 836, le bourguignon Joseph-Henry Wendling était destiné à rester en prison toute sa vie !

Wendling relit la mention que les autorités maritimes ont porté sur son passeport « touriste ». Le touriste est embarqué parmi les anciens milliardaires !

— Adieu ! Tâchez d'oublier.

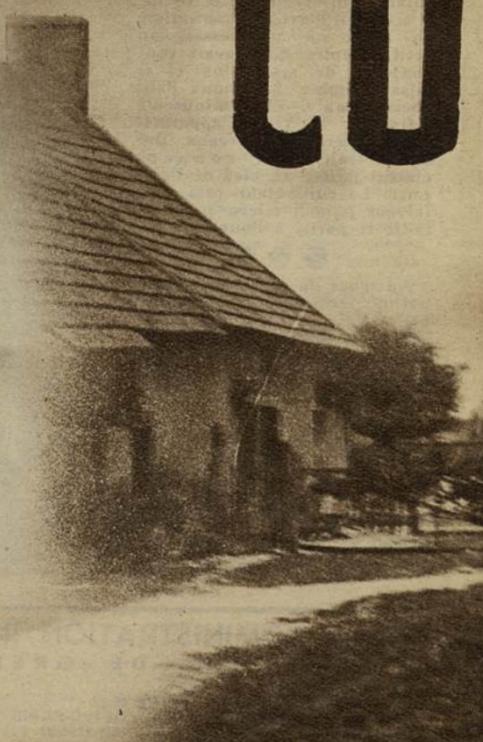
Le Champlain lève l'ancre. Matins, soirs et nuits sur la mer. Le ciel de France se rapproche. Voici Le Havre. Les porteurs prennent Wendling pour un Américain. Son vêtement lui donne l'apparence d'un business man, il est coiffé d'un chapeau de gentleman-farmer, aux larges ailes ; il veut faire illusion ; et d'ailleurs c'est en américain qu'il s'exprime. Se souviendra-t-il du patois bourguignon ? La France, Le Havre l'intéressent moins que ceux qui ont vécu dans son cœur pendant vingt-cinq ans, et qui vivent peut-être encore. Il gagne Paris. Il y avait un oncle. Il le cherche dans les rues qu'il n'a jamais vues, aux Batignolles. Personne ne se souvient de son oncle ; le vieil homme a dû mourir. Il ne s'attarde pas ; il ficelle son bagage et monte dans le train de Dijon. Il y a maintenant un autobus de Dijon à Genlis. Il y arrive. Voici une petite place, et un monument aux morts. Comme le village a changé ! Il cherche sa maison. Il la trouve. Un arbre qu'il a vu planter couvre l'aire. Le toit perd ses tuiles, la façade se lézarde ; les volets sont mis. Personne. La maison l'attendait. En face, habitait son cousin Georges. Il voit, d'abord, une gaillarde commère : c'est la femme de Georges. Il les a connus fiancés.

— C'est toi, Joseph ! Ils t'ont lâché. Le père, la mère ont toujours dit que tu reviendrais. Et il y a vingt-cinq ans ! Pauvre Joseph. Ce que tu as dû souffrir !

Joseph n'est guère loquace. Il y a des enfants dans la maison. Ils jouent avec lui, comme avec un oncle d'Amérique. Georges revient de la route, où il fait le cantonnier. C'étaient deux camarades d'enfance, deux camarades jusqu'au moment où Joseph employa ses économies à payer son passage sur un bateau d'émigrants, pour aller faire fortune en Amérique. Georges hésite.

— Joseph ? Mon vieux ! Tu manges la soupe avec nous.

DU CO



née 1909. Henriette Jacquemin, leur cousine, se préparait à partir en Amérique.

Son frère, là-bas, à Louisville, était camionneur. Conquérant des routes et des villes nouvelles, il amassait une fortune. Henriette ne pensait qu'à engager ses parents à la suivre. Georges ne paraissait pas entendre. La dure vie des émigrants ne l'intéressait pas ; il lui préférait la facilité et la floraison de la terre bourguignonne. Mais Joseph Wendling avait, pour la belle fille le regard que donne le désir. Elle était partie la première, mais il avait pris, un mois plus tard, pour la rejoindre le premier bateau...

— On s'est marié en arrivant là-bas expliquait Wendling. Je suis entré comme concierge dans un couvent de missionnaires. Je ne m'y plaisais guère. La vie n'était pas commode. Aussi, je partis pour aller chercher du travail à San-Francisco, à « Frisco », comme on dit en Amérique. C'est là qu'on m'arrêta. Il y avait un mois que j'avais quitté Henriette, mais nous nous écrivions. Maintenant nous nous écrivons encore, mais pour vivre ensemble, c'est fini. Elle est plus vieille que moi, vous le savez. Dix ans de plus. Et je ne suis plus le même homme !

En ce qui concernait son affaire, il ne leur raconta pas grand-chose. On avait trouvé en avril 1910, les ossements d'un enfant dans le couvent où il était concierge. Les experts déclarèrent qu'il s'agissait du cadavre du jeune Alma Keller, un baby de dix ans, que, en décembre 1909, les « kidnapers » avait enlevé à ses parents - comme ils enlevèrent l'enfant de Lindbergh - afin de pouvoir leur réclamer une formidable rançon. On avait trouvé les ossements de l'enfant dans la cave du couvent ou travaillait Wendling, non loin de la chaudière ; ils portaient des traces de carbonisation.

Joseph Wendling qui s'occupait de l'entretien du couvent fut suspecté. Il avait quitté Louisville, peu de temps auparavant, mais il ne se cachait pas. On lui demanda s'il n'avait jamais vu les ossements d'un enfant dans la cave. Il n'avait rien vu.

— Alons, lui dit-on, vous ne pouviez pas ne pas les voir. C'est donc vous qui êtes coupable. Donnez-nous les noms des kidnapers, vos complices.

Joseph Wendling, arrivé six mois plus tôt en Amérique, ne savait pas un traître mot d'anglais et il ignorait bien plus encore ce que c'est que le Kidnapping. Il se défendit, comme il put, en français. Un étudiant en français fut son avocat d'office. On l'accusait. On le condamna dans une langue qu'il ne connaissait pas.

— Vous étiez payé pour voir ce qui se passait dans le couvent. Vous avez certainement vu entrer l'enfant ; peut-être, est-ce vous qui l'avez capturé ? Personne d'autre que vous ne pouvait le cacher. Personne d'autre ne pouvait le faire mourir. Vous seul pouviez arriver facilement jusqu'à la chaudière ; seul vous pouviez faire brûler le petit cadavre. Nous tenons compte de vos dénégations d'innocence, mais nous vous condamnons à la prison perpétuelle.

Voilà comment Wendling raconta son histoire à ses parents de Genlis. Il ajoutait :

— J'ai attendu, pendant vingt-cinq ans, tous les jours, que l'on reconnût mon innocence.

— Que vas-tu faire maintenant ?

— Chercher du travail.

Quinze jours plus tard Joseph Wendling entra, en qualité de mécanicien spécialiste, à l'aérodrome de Dijon. Il allait utiliser les connaissances techniques qu'il a acquises en vingt-cinq ans de pénitencier. Il y a en effet, à l'aérodrome, un matériel technique, importé d'Angleterre, où les mécaniciens français éprouvent quelque difficulté à se reconnaître. Joseph Wendling est tout à fait qualifié pour cette besogne et ses nouveaux chefs sont contents de lui.

Quand il eut trouvé du travail, il employa ses économies de prisonnier à acheter une motocyclette, et il vint s'installer à Dijon, à l'hôtel de la Côte-d'Or, chez de vieux amis qui l'aiment comme un fils.

Un jour de l'autre mois, il se présentait chez M^e Gaston Gérard, ancien maire de Dijon, avocat, député, ancien ministre et délégué de la France à l'exposition de Bruxelles.

L'humble convict voit s'ouvrir devant lui l'hôtel de M^{lle} de Lespinasse, où l'ancien ministre veille pieusement sur d'illustres souvenirs. Il est impressionné par la richesse d'une des plus belles demeures de France, mais la réputation de M^e Gaston Gérard, est grande en Bourgogne et dans le Lyonnais. Et l'accueil du grand animateur de Dijon le rassure. M^e Gaston Gérard n'est pas seulement l'avocat le plus connu de nos provinces, celui qui peut tirer vanité d'avoir obtenu le plus d'acquittements au cours de sa jeune carrière, plusieurs centaines : c'est aussi, pour ses concitoyens, le plus dévoué des amis.

Joseph Wendling explique à M^e Gaston Gérard qu'il est innocent ; cela ne surprend pas le délégué de la France : il connaît depuis de longues années la famille Wendling.

Joseph Wendling explique aussi que le gouverneur de Francfort, M. Rugby Lafon, lui a promis, au nom de la famille Keller, la famille qui l'a fait injustement condamner, un vaticum de 250.000 francs, à titre de première réparation, cela avant la réparation officielle.

— C'est bien. Nous allons vous faire rendre justice lui affirme M^e Gaston Gérard. Ayez confiance.

J'ai vu à Dijon l'autre jour, le convict 836. Imprévisible fantasmagorie de certaines destinées humaines : ensemble nous passâmes deux longues journées. Il me racontait son odyssée, telle que je viens de la transcrire. J'attendais de lui le roman d'un désespoir, la vision hallucinante d'une angoisse qui dura vingt-cinq années. Mais il n'y a pas de désespoir près de certaines âmes, quand elles sont fortes. Joseph-Henry Wendling, jugeait sans colère la fatalité.

— Je ne comprenais rien à ce que l'on me reprochait, à ce qu'on me disait. Je ne savais même pas que l'ambassadeur de France, aurait pu me faire défendre. Eddyville est si loin ! Je pensais qu'on s'était trompé et qu'on le reconnaîtrait bientôt. Au commencement j'étais très malheureux. Ma femme me donnait confiance. Et puis, les femmes...

« Un jour elle n'est pas venue. J'étais sans aucune nouvelle de France : ne m'avait-on pas oublié ? Alors, je me suis fait à ma nouvelle vie...

Avait-il souffert ?

— Au début, on me faisait coucher dans une cage, comme les assassins. On me faisait faire l'exercice. Le châtiement du fouet existait encore, à cette époque, dans les prisons américaines. Tous les soirs, pour la moindre faute, il fallait se laisser attacher et tendre le dos. Le fouet est supprimé maintenant. Mais je n'ai pas eu longtemps à souffrir. Les gardiens ont rapidement compris que je n'étais, ni un voleur, ni un tueur d'enfants. Ils m'ont fait travailler à l'électricité. J'avais une chambre, je pouvais sortir dans Eddyville. J'étais enfermé le soir, voilà tout.

Que ne devait-il avoir vu, que ne devait-il avoir entendu dans la maison aux treize cents forçats, assassins, voleurs, kidnapers et gangsters ? Je le laissais dire.

— L'évasion les hante. L'évasion toujours. Ils y pensent pendant l'exercice. Ils y pensent la nuit. Ce qu'ils font pour s'évader ? Tout. Ils s'entraident. Il y a ceux qui, après l'appel, garnissent d'un mannequin le lit d'un convict ; le convict attend la ronde de minuit ; il se jette sur le gardien ; il lui fait croire qu'il

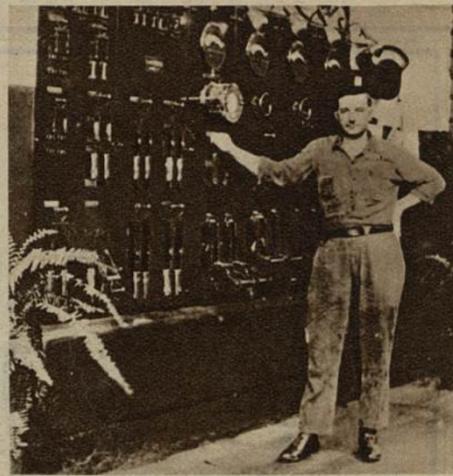


Il n'y a pas de désespoir pour des âmes fortes. Joseph Wendling, que l'on voit ici avec notre collaborateur Henri Danjou, juge sans colère la fatalité qui brisa sa vie.

est armé ; il lui prend ses clefs, il lui prend son revolver ; il essaie de gagner le mur d'enceinte, de le franchir... Tous les moyens sont souhaitables. J'en ai vu se faire enfermer dans des caisses ; les autres convicts chargeaient ces caisses, parmi d'autres marchandises sur les camions qui quittent la prison. J'en ai vu se révolter. J'en ai vu mourir. J'en ai assisté sur la chaise électrique. Un jour on me fit appeler dans la chambre de la mort parce que l'électricité fonctionnait mal. Le condamné était attaché sur le fauteuil, il était déjà sous la cagoule. Il me fallut réparer un fil, au-dessus de sa tête, rester là jusqu'à ce que l'étincelle brillât.

— On m'a dit que, par deux fois, vous aviez essayé de vous évader, sous un costume de femme, et qu'on vous avait arrêté sous cet accoutrement dans les rues d'Eddyville, dis-je brusquement à Joseph-Henry Wendling, cela afin de voir s'il serait embarrassé pour me répondre.

— On peut dire tout ce qu'on veut, murmura-t-il d'une voix indifférente. C'est faux. Voici mon livret de prisonnier. Et M^e Gaston Gérard va recevoir sous peu mon dossier d'un greffe d'Amérique.



Joseph Wendling était employé à la Centrale électrique de la prison Francfort.



Après vingt-cinq ans d'isolement et d'attente, le libéré retrouve son village de Bourgogne, sa maison à l'ombre du grand arbre et la ferme de son sousin Georges.

Il n'avait pas sourcillé.

— Je me suis comporté, là-bas, comme je l'aurais fait dans mon village, reprit-il. Je me suis bien conduit. On m'a reconnu innocent. On m'a libéré. J'ai quarante-neuf ans. Une vie n'est pas finie à quarante-neuf ans ! Je vais essayer de vivre tranquille.

Il esquissait un rêve.

— J'ai retrouvé la maison de mes parents. Je vais la faire arranger. Voilà pour mes vieux jours. En attendant je cherche à sortir des ateliers où la destinée me contraint à travailler. Je suis devenu un peu sauvage. J'ai perdu l'habitude de vivre parmi les hommes. Je voudrais trouver une place de jardinier, soigner des fleurs et des bêtes, être isolé du monde. Ma motocyclette me permettra de temps à autre, de revenir dans mon village, chez mes parents, dans ma maison. Je suis mécanicien. Je parle anglais. J'ai assez souffert pour avoir un bon caractère. Ne croyez-vous que mon rêve pourrait intéresser un riche propriétaire ? Un propriétaire qui chercherait un serviteur silencieux !...

Henri DANJOU.



La mère de l'innocent mourut dernièrement sans avoir pu revoir son fils.



Sur la tombe de sa vieille mère, qui l'avait attendu jusqu'à quatre-vingts ans, Joseph-Henry Wendling, de retour à son pays natal, est venu pieusement s'incliner.

CONVICT

L'horoscope d'un crime

Il y a, c'est certain, depuis quelques années un renouveau de l'astrologie. L'astrologie : l'étude des configurations planétaires dont, d'après une voyance ancienne, l'action s'exerce tant sur les groupes d'individus, sur la nature, sur les Etats que sur les hommes. Cette étude, après avoir été seulement du domaine des initiés crédules, se popularise. La

foule y a toujours été sensible : elle l'est plus encore depuis que l'astrologie entre dans les préoccupations des savants, qu'elle requiert leur attention et leurs critiques.

Les criminologistes n'ont pas été les derniers à s'intéresser à cette science nouvelle. On a vu des médecins — tel le savant chirurgien J.-L. Faure — nous expliquer que certaines époques de la lune correspondent à une recrudescence d'attentats et de crimes. On a vu d'autres savants être ébranlés par les configurations astrologiques qui ont paru commander au destin tragique du président Doumer, du roi Alexandre de Yougoslavie, de M. Barthou.

Détective a pensé à appliquer les résultats connus d'une science actuellement à la mode, à une brûlante, à une troublante, à une tou-

jours émouvante actualité. Nous voulons parler de l'enlèvement de la petite Nicole Marescot.

Quel est, d'après les données de l'astrologie moderne, le destin de M. et de Mme Marescot? Quel était le destin de Nicole Marescot et de Socley, son ravisseur présumé?

Détective, pour le savoir, s'est adressé à un des meilleurs astrologues de ce temps.

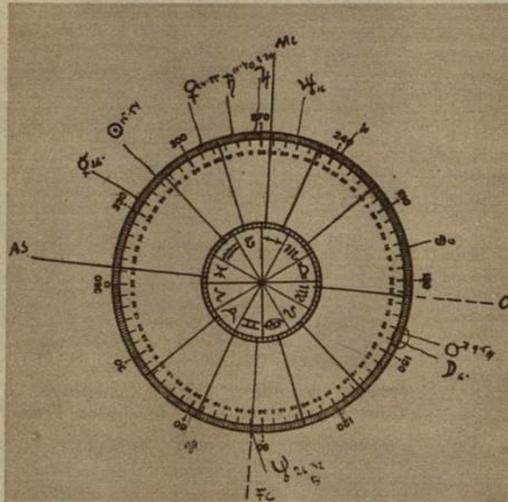
Pour que sa réponse paraisse plus précise, précisons de quelle manière on procède pour établir un horoscope. Le savant dessine un *ciel de base*; il dessine la configuration des planètes établie d'après les données des astronomes, au moment, au jour précis, à l'heure précise où naissait celui dont on va examiner la destinée. On confronte le *ciel de base* avec les

ciels qui correspondent aux principales époques de la vie examinée. Les dissonances que l'on constate entre les principales planètes permettent de dire à quels espoirs, à quelles menaces de chagrins, d'ennui, de crime la personne dont on a fait l'horoscope est soumise.

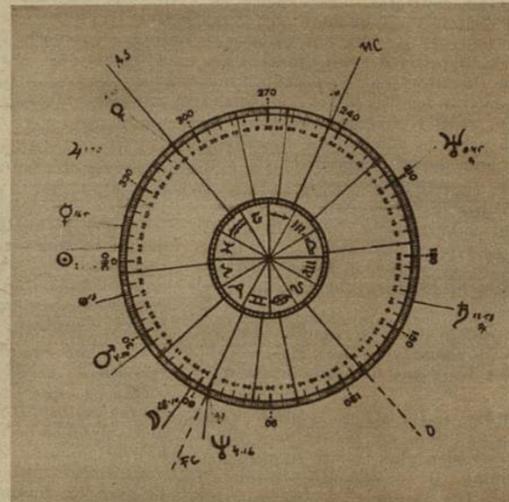
Voyons maintenant la réponse de notre expert.

Luc DORNAIN.

1. - HOROSCOPES DES PARENTS DE NICOLE MARESCOT



Horoscope de Mme Marescot



Horoscope de M. Marescot

L'astrologue a établi les horoscopes des parents de Nicole Marescot.

Ce qui frappe dans leur horoscope, c'est, en termes scientifiques, une position curieuse de Neptune sur la pointe de la VI^e maison, Neptune étant, au même endroit, opposé à la pointe du Méridien qui dirige la destinée.

Une obscure fatalité, des affaires secrètes, occultes, bizarres, s'attachent à cette signification, nous explique l'astrologue. En plus, dans le thème astrologique de Mme Marescot, la Lune est con-

jointe à Mars, ce qui signifie une possibilité de perte d'enfants.

Il nous signale que les années 1935-1936 devaient être défavorables à ces braves gens. Le mois d'avril était particulièrement maléfique pour le commandant Marescot du Thilleul. Au 19 avril, un signe astrologique certain, le transit de Mars et de la Lune les place dans la VIII^e maison astrologique (la maison de la mort et du deuil). Ce jour-là, le jour de la disparition de la petite Nicole, la Lune se trouvait, dans l'après-midi, en opposition presque exacte avec Mars, planète de Nativité, ce qui avait une signification néfaste.

Dans le thème de Mme Marescot, d'autres mauvais présages se manifestent. Ils s'appliquent à une configuration astrologique appelée *Maison des enfants*. Ils laissent craindre que la santé de

Mme Marescot soit affectée, en même temps que sa destinée, par la disparition d'un de ses enfants. Pour M. Marescot, des configurations analogues démontrent que, à l'époque où sa petite Nicole lui a été ravie, les astres le prédestinaient à une catastrophe d'intérêt vital.

« Au 19 avril 1935, vous pourriez craindre la perte et la mort d'un enfant ». Telle est la terrible prédiction qu'un devin aurait pu faire il y a de longues années au commandant Marescot du Thilleul.



2. - Horoscope de Nicole Marescot

D'après les données astrologiques, le caractère de l'enfant était le suivant :

Enfant passionnée, très imaginative, nerveuse et facilement irritable. Son apparence indolente cachait une réelle énergie, une ambition naissante, mais profonde. Elle avait des goûts raffinés. Femme, elle aurait eu à lutter contre sa propre faiblesse. Elle eût été incapable de s'appliquer à une occupation qui ne lui plût pas tout à fait. Elle avait le goût des voyages. Elle avait un penchant marqué pour les arts, la musique, la comédie, les spectacles.

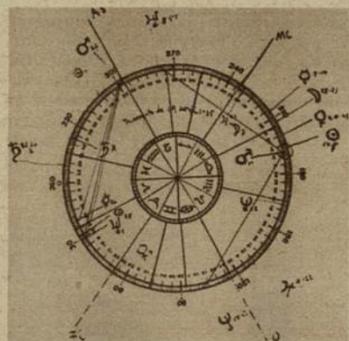
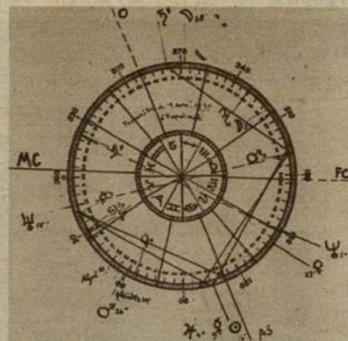
Une excellente mémoire la prédisposait peut-être à la manie du détail et du doute. Son intelligence était vive, flexible; elle était intuitive. Elle se serait montrée facilement entêtée.

La destinée l'inclinait à une vie de traverses et de bouleversements; il est impossible à qui examine la prépondérance de Mars dans son thème, de ne pas prévoir qu'elle aurait une fin de vie agitée, violente, ce à quoi elle était prédisposée par des troubles d'origine nerveuse et cardiaque.

Dans le thème de sa destinée établi pour le 19 avril (jour de l'enlèvement) on relève des signes menaçants, un présage de mort violente.

Comme si l'on portait avec soi la mort en naissant. Comme si un sablier inconnu, agencé pour chacun de nous, dès que nous poussons les premiers cris, cessait de fonctionner à une certaine heure, fixée par des puissances invisibles. L'astrologie répondrait-elle à ce problème de la destinée?

Quels sont ces présages? avons-nous demandé à l'astrologue. Menaces de mort par asphyxie, par étouffement, par chute dans un précipice, par submersion. Il faudrait, peut-être, rechercher son cadavre dans des puits, des souterrains, des cimetières, des lieux abandonnés : cloaques, ruines.



3. - Horoscope de Adrien-Louis Socley

D'après l'examen de cet horoscope, nous précise l'astrologue, Socley porte le fardeau d'une lourde hérédité. C'est un homme extrêmement violent, incapable de maîtriser ses impulsions, ses désirs; il est méchant et cruel, menteur et calomniateur. Des instincts sexuels pervers dominent entièrement. C'est un sadique : c'est du moins ce que l'on peut déduire de la position de Mars, de la Lune, de Vénus et de Mercure, dans son thème astrologique initial.

D'après la position du Soleil, de Neptune et d'Uranus dans l'horoscope de Socley, Socley est immoral ou plutôt un amoral. Mais il n'est peut-être nullement conscient de toutes ses actions. A partir de 1904, il a dû éprouver des tendances à une obsession chronique. Il a dû vivre dans un état assimilable à l'état du médium, c'est-à-dire qu'il était perméable à toutes les suggestions venues du dehors. Il s'ensuivrait que sa responsabilité au point de vue psychiatrique pourra être fortement diminuée.

Cependant Socley, malgré toutes ses tares, malgré sa nature perverse, n'est pas, astrologiquement parlant, un assassin-type. Il n'en a ni le courage, ni la décision, ni la maîtrise de soi, toutes les qualités, si l'on peut dire, qui facilitent l'exécution d'un crime. Il en faudrait déduire que, s'il a tué Nicole Marescot, c'est sans préméditation, dans l'affolement d'un désir contrarié.

Quand on compare les horoscopes de Socley et de Nicole Marescot, on y relève, hélas, une concordance frappante. Il y a, pour Nicole Marescot, le danger d'une fin violente. Il y a, chez Socley, une violente explosion de mauvais instincts.

Tel est établi, à notre demande, l'horoscope d'un crime. Mais si Nicole Marescot était vivante?

Les astres inclinent, mais ils ne décident pas, nous répond notre astrologue. J'ai fait l'horoscope d'une destinée. Peut-être une force, un événement, encore inconnus, a-t-il modifié le cours d'un destin.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Resultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attendre. INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17.

CECI INTERESSE TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MERES DE FAMILLE

L'ECOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 94.900 : Classes primaires et primaires supérieures complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats, Boursas.

Broch. 94.907 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 94.912 : Carrières administratives.

Broch. 94.918 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 94.925 : Emplois réservés.

Broch. 94.927 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 94.934 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 94.937 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, steno-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 94.943 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, esperanto. — Tourisme.

Broch. 94.945 : Orthographe, rédaction, vérification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 94.952 : Marine marchande.

Broch. 94.957 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 94.963 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 94.967 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chémiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modiste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chémisier, professorats).

Broch. 94.973 : Journalisme : secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 94.979 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 94.981 : Carrières coloniales.

Broch. 94.989 : L'Art d'écrire.

Broch. 94.991 : Carrières féminines.

Broch. 94.996 : Pour les enfants débiles.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets à titre gracieux et sans engagement de votre part.

BON-NATUREL-SAIN BYRRI PARFAIT TONIQUE

M^{ME} PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr. SECRET EGYPTIEN INFAILLIBLE 14, rue de Turin, 14, Paris. « M^e Liège ou Europe ».

M^{ME} G. DIRIS
Chiromancienne

Vous conseillera dans vos affaires et votre vie privée. Grâce à sa clairvoyance, vous aurez fortune, bonheur, succès. Tous les jours : 78, rue de Rome, 3^e gauche.

25 fr. MONTRE BRACELET
forme ronde, homme ou dame
En argent contrôlé..... 39 f.
Forme allongée, chromé... 32 f.
Dame, plaque or ou argent. 35 f.
Env. cont. remboursé - Garantie 10 Ans
E. V. JAMS MORTEAU p. Besançon

Pour la Publicité dans DÉTECTIVE

s'adresser à

Mme H. DELLONG

35, rue Madame - Littré 32 11

SPIRITISME magnétisme av. cité du succès pr vaincre timidité, magie, parler avec les morts, trouver choses cachées, sourcier, télépathie, av. réponse de clairvoyance, santé, destin, amour, etc. Vous recevrez tout. Ecrire aujourd'hui à S. LUCE, Boite postale 7, Nice. Joindre timbres.

"COUCOU"

La Joie de vos Enfants

Pendulette bois rustique Sculptée dans la masse Réglage garanti par balancier compensateur

30 FR.

Coucou chantant **46 Fr.**

E. V. LYNDIA

MORTEAU près Besançon

Dépôt à Paris : 75, rue Latayette

CONCOURS 1935

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7.

IL CROYAIT ÊTRE NÉ sous une Mauvaise Étoile

Mais le professeur OX lui vint en aide en lui révélant un avenir favorable. Aussi bien le prof. OX vous révélera les plus intimes secrets de votre vie et vous guidera vers le but que vous désirez atteindre.

Un Simple Conseil du Prof OX vous aidera à vous faire Désirer et Aimer de l'Être Cher. Ses révélations sur votre avenir et celui des personnes qui vous intéressent, seront troublantes ; la précision de ses calculs depuis la date de votre naissance jusqu'à ce jour lui permet de vous dire ce qu'il adviendra de vos affaires, de vos relations, de vos affections et de votre vie tout entière. Cette étude vous sera envoyée gratuitement par le prof. OX lui-même. Ecrivez vos nom, prénoms, (M^r, M^{me} ou M^{lle}) date de naissance et adresse. Joignez si vous le pouvez, 2 fr. en timbres-poste pour tous frais. Professeur OX, Service 257-0.

1, avenue Pilaudo, ASNIERES (Seine).

25 fr. le Cent, adres. à cop. main et gr. g. à Corr. Sans frais. Ets SPIREX, Biarritz

SAGE-FEMME 1^{re} cl. Discr. absolue 92, r. St-Lazare, Paris.

FORCE SANTÉ VIGUEUR par **L'ÉLECTRICITÉ**

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER par la SANTÉ.



L'Institut Moderne du Dr. M.A. Grard à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. GRARD, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'electrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.50 - Cartes fr. 0,90

Le traité d'electrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE :

SYSTÈME NERVEUX.
Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE :

ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.
Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE :

MALADIES DE LA FEMME.
Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE :

VOIES DIGESTIVES.
Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE :

SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sclérose, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

Cette création exclusive

... conçue par nos décorateurs, appartient par sa qualité, sa ligne et sa richesse de bois, aux mobiliers de grande classe - Néanmoins, son prix très abordable permettra de réaliser un intérieur élégant pour le minimum de frais.



N° 8065 - Palissandre verni des Indes. Salle à manger moderne "HORS-CLASSE" : buffet bas, coins à gorges, 3 portes et 2 tiroirs bombés, boutons et poignées chromés, dessus marbre, larg. 1^m80 ; Table assortie, coins à gorges et garniture chromée au pied, 3 allonges ; 6 chaises assorties, siège garni cuir.

4250

Complète, sacrifiée à

Tout acheteur participe à la GRANDE LOTERIE au profit du Sanatorium de Puy-laun, groupant 3 ENSEMBLES de LOTS CONSIDÉRABLES.

GALERIES BARBÈS

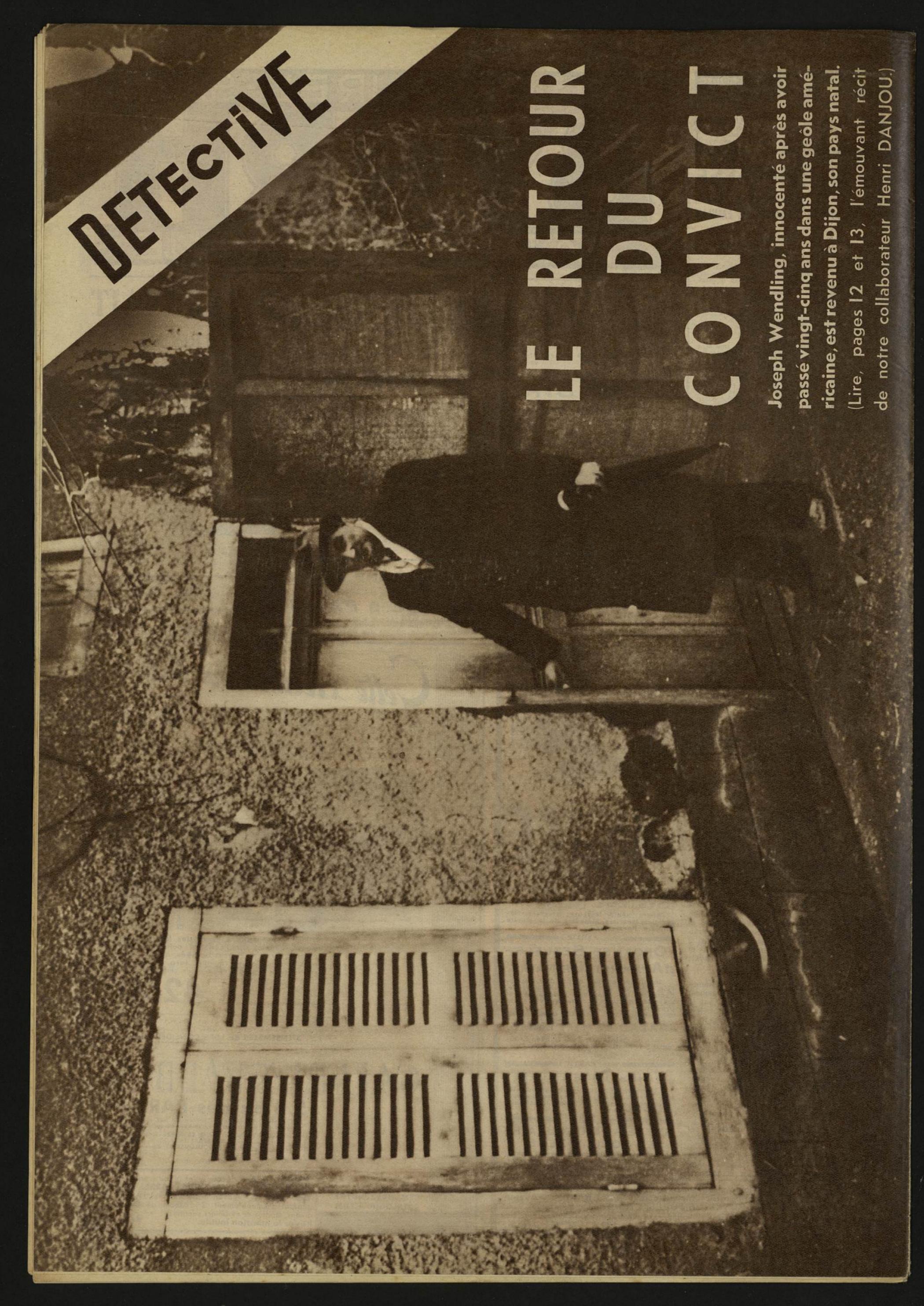
55, B^e Barbès-PARIS (18^e)

(Ne pas confondre! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme AMBOIS)

Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ LE HAVRE 19, Rue du Chillou LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand NANTES 27, Rue du Calvaire ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1^o l'Album général d'Ameublement. 2^o l'Album de literie, divans, studios et mobiliers sacrifiés. **276** Rayer la mention inutile.



DETECTIVE

LE RETOUR DU CONVICT

Joseph Wendling, innocenté après avoir passé vingt-cinq ans dans une geôle américaine, est revenu à Dijon, son pays natal. (Lire, pages 12 et 13, l'émouvant récit de notre collaborateur Henri DANJOU.)